



Portail de
connaissances
pour les femmes
en entrepreneuriat



L'entrepreneuriat féminin autochtone en phase de démarrage

TED
ROGERS
SCHOOL
OF MANAGEMENT

DiVERSITY
iNSTITUTE



CONSEIL CANADIEN POUR
L'ENTREPRISE
AUTOCHTONE



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada



Portail de
connaissances
pour les femmes
en entrepreneuriat

WEKH.CA

[@WEKH_PCFE](https://twitter.com/WEKH_PCFE)

DI.WEKH@TORONTOMU.CA



DiVERSITY
INSTITUTE

Finance par le
gouvernement
du Canada

Canada

Le Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat (PCFE) est un réseau national et une plateforme numérique accessible permettant de partager des recherches et des ressources, et de mener des stratégies. Avec 10 centres régionaux et un réseau de plus de 250 organisations, le PCFE est conçu pour répondre aux besoins des entrepreneures issues de la diversité à travers les régions et les secteurs. En réponse à la pandémie de COVID-19, le PCFE a adopté un rôle de catalyseur en connectant les entrepreneures et les organismes de soutien à travers le pays, et a organisé des formations et des événements de réseautage. La plateforme digitale avancée du PCFE, alimentée par Magnet, renforce les capacités des entrepreneures et des organisations qui les aident en les dirigeant vers les ressources et les meilleures pratiques à travers le pays.

Avec le soutien du gouvernement du Canada, le PCFE diffuse son expertise d'un bout à l'autre du pays afin de permettre aux fournisseurs de services, à la communauté universitaire, au gouvernement et à l'industrie d'améliorer leur soutien aux entrepreneures. Le Diversity Institute de l'Université métropolitaine de Toronto (Toronto Metropolitan University), en collaboration avec la Ted Rogers School of Management, dirige un réseau de chercheurs, d'organismes de soutien aux entreprises et de parties prenantes majeures afin de créer un environnement plus inclusif et favorable à la croissance de l'entrepreneuriat féminin au Canada.



CONSEIL CANADIEN POUR
L'ENTREPRISE
AUTOCHTONE

CCIB.CA

[@CCIB_NATIONAL](https://twitter.com/CCIB_NATIONAL)

INFO@CCIB.CA

Le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) œuvre à la pleine participation des peuples autochtones dans l'économie canadienne. En tant qu'association non partisane nationale, il a pour mission de promouvoir, de renforcer et d'améliorer une économie autochtone prospère en encourageant les relations, les occasions et la sensibilisation dans le monde des affaires. Le CCEA offre à ses membres des connaissances, des ressources et des programmes visant à favoriser les occasions économiques pour les peuples et les entreprises autochtones à travers le Canada.

Grâce à ses recherches, le CCEA s'efforce constamment de soutenir les communautés et les entreprises autochtones canadiennes. Son travail permet aux gouvernements et aux sociétés d'élaborer des politiques et des programmes à l'échelle fédérale et provinciale. Les recherches du CCEA peuvent soutenir l'économie autochtone du Canada, permettant notamment de déterminer comment les entreprises autochtones peuvent participer aux chaînes d'approvisionnement, d'encourager des relations enrichissantes par le biais d'événements de réseautage et d'établir des listes personnalisées d'entreprises autochtones pertinentes. L'objectif est de favoriser des relations enrichissantes avec les peuples, les entreprises et les communautés autochtones.

Commanditaire

Les commanditaires de ce projet sont les suivants : Gouvernement du Canada, Conseil de recherches en sciences humaines.



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada

À propos des illustrations

La couverture et les autres éléments graphiques du rapport ont été conçus par Jolene Arcand, associée du CCIB chargée du marketing et des communications, fière métisse d'ascendance mixte Nehiyaw (Cree), Haudenosaunee (Mohawk), française et écossaise, résidant sur le territoire traditionnel de la Première nation Cowichan. Le dessin de la couverture est une interprétation moderne de l'art forestier indigène traditionnel. La relation entre les femmes autochtones et la lune est au cœur de ce motif, depuis l'influence des marées jusqu'à la présence directrice de la grand-mère lune. L'ours symbolise la force des femmes face aux épreuves et la résilience des femmes autochtones dans l'entrepreneuriat.

Date de publication :

Septembre 2024

Table des matières

Résumé	<u>1</u>
Introduction	<u>3</u>
Background & context	<u>8</u>
Les méthodes	<u>24</u>
Les résultats de recherche et les avis	<u>26</u>
Conclusion et recommandations	<u>62</u>
Annexe	<u>66</u>
Références	<u>72</u>

Résumé



Le présent rapport est le fruit d'une collaboration entre le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) et le Portail de connaissances pour les riches destinées à comprendre l'entrepreneuriat féminin autochtone en phase de démarrage en Ontario. Il s'agit d'une étude de suivi d'un précédent rapport né de la collaboration entre le CCEA et le PCFE et intitulé *Indigenous Women Entrepreneurs*.

Cette étude explore des sujets tels que les motivations, les services de soutien obtenus, les services gouvernementaux, le financement et les difficultés rencontrées au démarrage. Elle vise à identifier les expériences singulières des entrepreneures autochtones et les domaines d'appui essentiels qui méritent une attention accrue dans les secteurs public et privé.

En partenariat avec le DI, le CCEA a réalisé une revue de la littérature, afin de donner un aperçu du paysage entrepreneurial des entreprises appartenant à des femmes autochtones au Canada, et une analyse environnementale des soutiens à disposition des entrepreneures autochtones.

Des entretiens en profondeur ont également été menés avec 16 entrepreneures de différentes communautés autochtones qui ont franchi la phase de démarrage et peuvent revenir sur leurs expériences en tant que propriétaires d'entreprise. La revue de la littérature et l'analyse environnementale présentent le contexte nécessaire au présent rapport, tandis que les entretiens en profondeur nous permettent d'explorer la manière dont les

femmes autochtones transforment des idées en entreprises, ainsi que les obstacles et les occasions qui se présentent sur leur chemin.

Les principales conclusions des entretiens

Les entretiens avaient pour objectif d'explorer le vécu des entrepreneures autochtones, notamment quant à leurs motivations, leurs difficultés, leurs processus et les ressources employées pendant la phase de démarrage de leur entreprise.

Les participantes ont été interrogées concernant les éléments suivants :

- > leur avis sur la formation entrepreneuriale et le type de formation dont elles ont bénéficié
- > l'accès aux ressources financières ou autres
- > le mentorat
- > les occasions de réseautage
- > les organismes de soutien

Voici certaines des principales conclusions de ces entretiens :

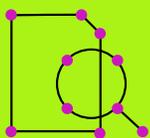
- > L'entrepreneuriat offre de belles perspectives de prospérité économique et communautaire aux femmes autochtones canadiennes, constituant un moyen d'autodétermination et d'autonomisation. De nombreuses entrepreneures autochtones indiquent que l'idée de rendre service au niveau local les a motivées à créer une entreprise. Elles entament souvent leur démarche entrepreneuriale après avoir identifié des lacunes dans leur communauté, telles qu'un besoin en services éducatifs. Cela les motive à créer des entreprises qui comblent ces lacunes et peuvent contribuer à améliorer les conditions socio-économiques au sein de leurs communautés.
- > De nombreuses entrepreneures autochtones vivant dans des réserves ou des régions éloignées n'ont aucun accès à des programmes de formation abordables notamment en raison d'un manque d'infrastructures et de fiabilité de leur connexion Internet pour les services en ligne, de transports insuffisants, de responsabilités familiales (prise en charge d'Aînés et/ou d'enfants) et d'un manque d'options de formation abordables.
- > De nombreuses entrepreneures autochtones utilisent leurs économies personnelles pour financer leur entreprise, et ce, en raison d'un manque d'antécédents en matière de crédit, d'un manque de sensibilisation aux ressources financières, de prêts à des taux d'intérêts élevés, ainsi que de demandes compliquées et d'exigences strictes en la matière. La Loi sur les Indiens a créé des restrictions sur l'accès à un soutien financier qui ont également empêché les peuples des Premières Nations de contribuer aux économies non autochtones. Par exemple,

l'article 89 de cette loi interdit l'utilisation de tout bien situé dans une réserve de Premières Nations à titre de garantie. Ses effets se font encore ressentir pour de nombreuses entrepreneures des Premières Nations qui ont des difficultés à obtenir un soutien financier auprès d'institutions financières classiques.

- > La littératie financière et la communication constituent des obstacles pour les entrepreneures autochtones, qui expriment souvent le besoin de suivre une formation dans ces domaines.
- > Les mentors et le mentorat sont considérés comme des éléments clés afin de recevoir des conseils et des avis précieux sur le monde des entreprises. Les femmes autochtones apprécient le mentorat assuré par des personnes dont les expériences de vie et les points de vue sont similaires aux leurs, concernant notamment les activités commerciales dans les réserves.
- > Les entrepreneures autochtones indiquent que le réseautage est l'un des facteurs essentiels au démarrage de leur entreprise. Cependant, les événements dédiés peuvent être inabordables ou difficiles d'accès.
- > Les femmes autochtones notent l'importance d'avoir des espaces réservés aux femmes pour les événements de réseautage ou les autres événements liés aux entreprises. De nombreuses femmes ont été confrontées à des commentaires déplacés, condescendants, agressifs et même racistes de la part d'hommes. Cela les a découragées d'assister à des conférences ou d'engager la conversation avec des relations potentielles.
- > Les entreprises appartenant à des femmes autochtones tendent à se situer dans des secteurs axés sur les services en raison d'obstacles systémiques.

Introduction

L'entrepreneuriat autochtone contribue grandement à l'économie canadienne. La population autochtone est l'une de celles qui croissent le plus rapidement au Canada et la montée des entreprises appartenant à des Autochtones contribue grandement au paysage économique¹. Le Canada compte 75 000 entreprises autochtones, dont certaines se développent dans des secteurs non traditionnels pour devenir une composante clé de la réconciliation économique^{2, 3}. Outre cette tendance à la hausse, l'entrepreneuriat féminin autochtone a augmenté, alors que 33 p. 100 des entreprises autochtones appartiennent à des femmes^{4, 5}.



Le Canada compte 75 000 entreprises autochtones,

dont certaines se

développent dans des secteurs non traditionnels pour devenir une composante clé de la réconciliation économique. Outre cette tendance à la hausse, l'entrepreneuriat féminin autochtone a augmenté, alors que 33 p. 100 des entreprises autochtones appartiennent à des femmes.

Les peuples autochtones exercent des activités de commerce, de création et d'approvisionnement depuis des temps immémoriaux. Des économies autochtones florissantes étaient indispensables à leur survie, à leur sécurité et à leur culture avant l'établissement des Européens⁶. Les femmes jouaient des rôles essentiels et étaient considérées comme un élément central du bien-être de leurs familles et de leurs communautés, alors que la plupart des sociétés autochtones étaient matriarcales. Le racisme ciblé, la discrimination de genre et les systèmes coloniaux ont visé à assimiler les peuples autochtones sur la base d'un système européen et d'une vision patriarcale. Les premières prises de pouvoir des colons ont entraîné une modification radicale de l'influence des femmes dans la société en un court laps de temps⁷. Malgré ces circonstances, les femmes autochtones reprennent leurs rôles importants et lèvent les obstacles par le biais d'une réconciliation économique sous la forme de l'entrepreneuriat.



« Lorsque les peuples autochtones prospèrent, le Canada prospère aussi. Alors qu'un nombre croissant d'entreprises sont dirigées par des femmes autochtones, on observe une augmentation de la prospérité au sein des peuples d'origine de cette terre, ce qui ouvre une nouvelle voie pour les générations futures. Après tout, c'est la manière dont on "change le récit". »

- Nicole Robertson, présidente et spécialiste principale des communications chez Muskwa Productions and Consulting.

L'objectif de ces recherches est de comprendre les expériences singulières des entrepreneures autochtones en Ontario en examinant la phase de démarrage de leur entreprise. Elles permettent d'identifier les obstacles et les occasions, ainsi que les soutiens, qui se présentent aux entrepreneures autochtones. Ce faisant, cette analyse contribue aux politiques et initiatives existantes qui promeuvent l'entrepreneuriat féminin autochtone et fournit des recommandations sur la manière dont le soutien peut et doit être davantage développé. Reconnaître les toutes premières difficultés et épreuves rencontrées par les entrepreneures autochtones nous permet d'identifier les domaines de soutien essentiels qui méritent une attention accrue des secteurs public et privé pour une croissance continue.

L'entrepreneuriat est une voie difficile, en particulier au démarrage d'une entreprise, mais les femmes autochtones se lancent et sont deux fois plus nombreuses à créer leur entreprise que les femmes non autochtones⁸.

Malgré cette croissance, les rôles et les expériences des femmes autochtones en matière d'entrepreneuriat sont encore peu étudiés en raison d'obstacles historiques qui ont empêché la reconnaissance de leur potentiel entrepreneurial⁹. Les peuples autochtones du Canada ont subi des discriminations pendant des générations, ce qui a entraîné des lacunes socio-économiques, ainsi qu'une limitation des possibilités de s'instruire, des occasions économiques et de l'accès aux ressources¹⁰. Les femmes autochtones, en particulier, sont confrontées à des obstacles liés à l'isolement géographique, à l'exclusion systémique et à un manque de relations de réseautage¹¹. C'est pourquoi il est essentiel que les entrepreneurs autochtones reçoivent du soutien^{12, 13}.

« Les femmes sont indispensables à l'avènement de la prospérité économique autochtone, mais obtenir un financement abordable reste l'une des principales difficultés pour les entrepreneures autochtones. »

- Tabatha Bull, présidente et directrice générale du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA)¹⁴.

Plusieurs enquêtes menées par le CCEA décrivent le paysage des entreprises autochtones à travers le Canada, y compris celles détenues majoritairement par des femmes. Bien que ces enquêtes ne puissent pas être considérées comme entièrement représentatives des expériences collectives des entrepreneurs autochtones canadiens, les données recueillies fournissent certains renseignements.

Selon l'enquête *2019 Ontario Aboriginal Business Survey*, qui inclut les réponses de 67 entrepreneures autochtones, les entreprises appartenant à des femmes autochtones sont concentrées dans des secteurs axés sur les services. Ceux-ci incluent le commerce de détail (25 p. 100), les services d'hébergement et de restauration (12 p. 100) et les services professionnels, scientifiques et techniques (12 p. 100). Ces statistiques indiquent que les secteurs axés sur les services étaient plus accessibles aux entrepreneures autochtones interrogées et plus adaptés à leurs ensembles de compétences, leur expertise et leurs centres d'intérêt¹⁵.

Les économies personnelles représentent la source de financement de départ la plus fréquente (63 p. 100) pour les entreprises appartenant à des femmes autochtones, suivies des prêts aux entreprises ou des lignes de crédit d'institutions financières (9 p. 100) et des fonds d'établissements de crédit ou sociétés de financement autochtones (9 p. 100). Ces conclusions indiquent que les entrepreneures autochtones interrogées ont fait face à des obstacles importants en matière d'accès au capital ou au financement des institutions financières classiques, telles que les banques¹⁶.

Par ailleurs, 18 p. 100 des entrepreneures autochtones interrogées ont signalé avoir rencontré un immense succès, 51 p. 100 un grand succès, 28 p. 100 un certain succès et 3 p. 100 un succès limité. Ces entrepreneures ont identifié plusieurs raisons à la réussite de leur entreprise, notamment leur service à la clientèle (16 p. 100), leur bonne réputation et reconnaissance (13 p. 100) et la demande pour leur produit (11 p. 100). Ces résultats montrent que les entrepreneures autochtones ont avant tout cherché à nouer une relation solide avec leur clientèle et à façonner une marque à l'image forte afin de fidéliser cette clientèle et d'encourager la croissance de leur entreprise¹⁷.



Des renseignements sur la manière dont les entrepreneures autochtones ont surmonté les débuts de la pandémie de COVID-19 ont été recueillis dans le cadre d'une enquête ultérieure, dont les résultats ont été publiés en octobre 2021 dans un rapport du CCEA intitulé *Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones – Phase II : Rapport sur la différence entre les hommes et les femmes*. Le CCEA, l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF) et le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA) ont mené une enquête nationale auprès d'entrepreneurs autochtones entre le 18 décembre 2020 et le 2 février 2021. Cette enquête a été élaborée et menée par le CCEA afin de comprendre les difficultés rencontrées par les entreprises autochtones pendant la première année de la pandémie de COVID-19. Au total, 825 personnes, dont 326 femmes, ont été interrogées¹⁸.

Près de trois quarts (72 p. 100) des entrepreneures autochtones interrogées ont déclaré que leurs activités commerciales avaient subi des répercussions négatives de la pandémie. Cela s'explique notamment par le fait que près de deux tiers (65 p. 100) des entreprises appartenant à des femmes autochtones sont dans le secteur des services, durement touché puisque la génération de revenus y repose sur une interaction en personne avec la clientèle. En effet, l'impact commercial le plus fréquent de la pandémie de COVID-19 signalé par les entrepreneures autochtones a été une chute de leurs revenus (63 p. 100)¹⁹.

Près de trois quarts (74 p. 100) des entrepreneures autochtones ont demandé une aide financière à cause de la pandémie. Près de la moitié (45 p. 100) ont déclaré que leur entreprise ne tiendrait pas plus de six mois sans soutien financier et légèrement plus de la moitié (51 p. 100) ont déclaré avoir besoin de jusqu'à 50 000 \$ pour surmonter les six prochains mois. Pour contracter un prêt, les entrepreneures autochtones se sont tournées principalement vers des institutions financières autochtones (IFA) (25), de grandes institutions financières

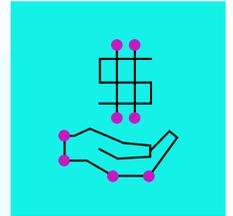
telles que les banques (21) et des organismes du gouvernement fédéral (11). Cependant, près de la moitié (47 p. 100) d'entre elles ont signalé n'avoir contracté aucun prêt auprès d'une quelconque institution financière. Ces conclusions soulignent les difficultés permanentes des entrepreneures autochtones à accéder à du capital par le biais de services financiers occidentaux classiques et à satisfaire les critères d'approbation des prêts de base²⁰.

Un soutien financier est indispensable à la réussite des entrepreneurs dans la société occidentale. Cependant, les femmes autochtones cherchent avant tout à trouver l'équilibre entre leurs dimensions physique, mentale, émotionnelle et spirituelle pour aboutir à un succès durable. Les organisations et les institutions occidentales classiques ne tiennent pas compte de ce principe directeur autochtone holistique. Les institutions financières, les établissements d'enseignement, les mentors, les réseaux et les communautés pourraient encourager la réussite des entrepreneures autochtones en leur offrant des occasions de trouver l'équilibre entre ces quatre dimensions. Du point de vue de ces entrepreneures, il y a un manque de soutien flagrant de la part des organisations occidentales quant aux priorités et aux besoins des Autochtones, qui souhaitent retrouver un certain équilibre pour leurs familles et leurs communautés par le biais de leur entreprise.

Pour comprendre le paysage actuel de l'entrepreneuriat féminin autochtone, le présent rapport s'appuie sur les recherches précédentes du rapport *Franchir les obstacles : Une décennie d'entrepreneuriat féminin autochtone au Canada*²¹ et les rapports annuels État des lieux de l'entrepreneuriat féminin au Canada sur la période 2020-2024. Pour comprendre la manière dont une femme autochtone transforme une idée en entreprise, nous avons analysé les facteurs de réussite d'une entreprise en phase de démarrage tels que les motivations

Pour contracter un prêt, les entrepreneures autochtones se sont tournées principalement vers :

- > des institutions financières autochtones (IFA) (25)
- > de grandes institutions financières telles que les banques (21)
- > des organismes du gouvernement fédéral (11)



entrepreneuriales, les services de soutien et les services gouvernementaux obtenus, le financement et les premières difficultés. Pour compléter notre analyse, nous avons mené des entretiens avec 16 entrepreneures autochtones qui ont franchi la phase de démarrage de leur entreprise (qui a aujourd'hui au moins deux ans) et peuvent partager leurs expériences en tant que propriétaires d'entreprise. Il est essentiel de comprendre les problèmes sous-jacents liés aux obstacles rencontrés par les femmes autochtones. Pour cela, nous devons d'abord nous familiariser avec leurs entreprises et les lacunes qui les empêchent de réussir.

Contexte



L'entrepreneuriat et le colonialisme : une revue de la littérature

Les femmes autochtones sont deux fois plus nombreuses à créer leur entreprise que les femmes canadiennes non autochtones²². L'entrepreneuriat leur permet d'améliorer leur indépendance et leur stabilité financières, tout en trouvant l'équilibre entre responsabilités personnelles et professionnelles. Il est perçu comme une occasion d'« augmenter la qualité de vie de leur famille et d'améliorer la situation socio-économique de leur communauté²³ ». Comme le montre leur taux d'entrepreneuriat élevé, les femmes autochtones connaissent le succès, s'avérant être des leaders innées et une source d'inspiration pour les générations futures²⁴.

En raison de politiques coloniales, les femmes autochtones rencontrent des obstacles systémiques, institutionnels et financiers complexes qui sont disproportionnés par rapport à ceux d'autres entrepreneurs. À titre de rappel, avant leur contact avec les Européens, de nombreuses sociétés autochtones étaient matrilineaires et avaient des économies, des communautés et des structures de gouvernance florissantes²⁵. Les femmes étaient au centre de la famille et participaient au développement de ces communautés, notamment à des postes de leaders²⁶. Elles se tournaient vers elles pour en obtenir et leur apporter du soutien. En accord avec les attitudes patriarcales des autorités

coloniales, elles ont cependant été dévalorisées dans les systèmes sociétaux. Les politiques découlant de la *Loi sur les Indiens*, adoptée en 1876, ont entraîné une isolation économique, une dépendance financière et une souffrance généralisée des femmes autochtones²⁷. Les difficultés rencontrées par les peuples autochtones de nos jours sont le résultat direct des politiques coloniales qui ont sapé leur souveraineté politique et économique²⁸.

Considérant cela, voici certaines des difficultés rencontrées par les entrepreneures autochtones :

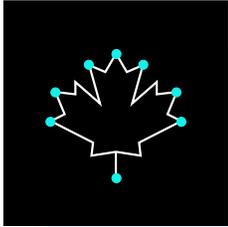
- > Incapacité à obtenir un prêt auprès d'institutions financières classiques, manque de garantie, manque de capitaux propres et manque de crédit
- > Incapacité à travailler à temps plein dans leur entreprise
- > Manque de formation connexe
- > Manque de confiance
- > Manque d'accès aux domaines dominés par les hommes
- > Difficultés d'accès depuis les collectivités rurales et éloignées
- > Prestation de soins dans les familles et les communautés²⁹

Pour bien comprendre ces problèmes, il faut les examiner plus en profondeur. Les plus grands obstacles rencontrés par les entrepreneurs autochtones en phase de démarrage sont de nature financière. Ils incluent un manque de garantie, un statut d'entreprise à haut risque, un niveau d'endettement trop important ou une mauvaise cote de solvabilité³⁰. L'article 89 de la *Loi sur les Indiens* a dressé des obstacles à l'accès au crédit, freinant la création de nouvelles entreprises dans les communautés des Premières Nations. En 2013, l'ANSAF a ainsi indiqué que les entreprises des Premières Nations, des Inuits et des Métis avaient reçu

seulement 0,2 p. 100 du financement en capital fourni au Canada³¹. Or, bien que ces restrictions financières détériorent la prospérité économique et la liberté financière que peut apporter l'entrepreneuriat, elles continuent à être consacrées dans la politique fédérale canadienne. Les femmes sont davantage susceptibles de créer de plus petites entreprises ne nécessitant pas une grande quantité de capital, mais peu d'institutions financières offrent les microprêts qui les soutiendraient³². Par ailleurs, les institutions classiques exigent une garantie pour l'octroi de fonds, mais l'article 89 de la *Loi sur les Indiens* interdit l'utilisation de biens situés dans une réserve à cette fin³³. Parmi les autres problèmes rencontrés par les entrepreneures autochtones, on compte les difficultés structurelles découlant de conditions socio-économiques, telles qu'un niveau d'instruction et un taux d'emploi faibles³⁴. Il y a également un manque de programmes conçus pour les femmes, donc les besoins singuliers des femmes autochtones ou non autochtones sont ignorés³⁵.

Soutenir l'entrepreneuriat féminin autochtone est indispensable pour atteindre la réconciliation économique. La Commission de vérité et réconciliation du Canada a publié l'appel à l'action 92 demandant à « s'engager à tenir des consultations significatives, établir des relations respectueuses et obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones avant de lancer des projets de développement économique³⁶ ». Dans ses demandes de justice, l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a appelé toutes les autorités à « respecter les obligations relatives aux droits de la personne et aux droits des Autochtones dans le cadre de l'élaboration de budgets et de la détermination de leurs activités et de leurs priorités, en s'assurant d'accorder la priorité et les ressources adéquates aux mesures requises pour éliminer la marginalisation sociale, économique, culturelle et politique des femmes, des filles et des personnes





le Canada doit s'engager à aider les entrepreneures autochtones et à les

consulter lors de l'élaboration de soutiens et de programmes.

et à « enrayer les lacunes liées au secteur des compétences et de mettre fin aux négligences qui entraînent un refus de service ou qui donnent lieu à des services non réglementés ou offerts de façon inadéquate, ce qui contribue à la marginalisation sociale, économique, politique et culturelle des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA autochtones et à la violence à leur égard³⁷ ». Les demandes de justice montrent bien les changements systémiques et sociaux auxquels accorder la priorité pour promouvoir et soutenir les femmes autochtones.

Par ailleurs, le Canada doit s'engager à aider les entrepreneures autochtones et à les consulter lors de l'élaboration de soutiens et de programmes. Selon un rapport publié en 2020 par le National Collaborating Centre for Indigenous Health, « des femmes autochtones sont mieux placées pour comprendre les besoins d'autres femmes autochtones³⁸ ». Il faut donc les consulter pour comprendre les obstacles et les impliquer dans les processus d'élaboration de programmes et de politiques.

Les soutiens organisationnels à disposition des entrepreneures autochtones

Cette section est axée sur les soutiens organisationnels à disposition des entrepreneures autochtones. Ces soutiens incluent traditionnellement les institutions, les acteurs et les ressources tels que les organismes de soutien aux entreprises, les occasions de réseautage, les institutions financières classiques et autochtones ainsi que les établissements d'enseignement tels que les collèges et les universités. Les organismes de soutien aux entreprises comme les incubateurs et les accélérateurs sont importants pour les entrepreneures, offrant un large éventail de services comme des occasions de réseautage, du mentorat, des formations et une aide financière destinée à favoriser la croissance et le développement des entreprises.

Bien que ces organismes de soutien visent à encourager l'entrepreneuriat autochtone et à autonomiser les entrepreneures, des attitudes colonialistes et patriarcales sont enracinées dans certaines institutions, représentant une véritable difficulté pour tous les peuples autochtones. Des obstacles financiers, structurels, culturels et institutionnels limitent le développement et la durabilité de l'entrepreneuriat autochtone³⁹. Dans un rapport de 2020, le National Collaborating Centre for Indigenous Health déclare que « les institutions et organisations de prêt non autochtones ont l'impression que les "modèles occidentaux" de travail et d'entrepreneuriat sont supérieurs aux modèles autochtones, et les attitudes paternalistes, racistes et stéréotypées à l'égard des peuples autochtones peuvent contribuer à donner un avantage structurel à la culture dominante tout en privant efficacement les organismes autochtones d'autonomie⁴⁰ ».



Alors que les organismes s'attachent à améliorer le paysage entrepreneurial et à lever les obstacles rencontrés par les entrepreneurs autochtones, il est essentiel d'écouter les femmes autochtones pour comprendre ce dont elles ont besoin pour surmonter ces obstacles et voir leur démarche entrepreneuriale couronnée de succès.

Les soutiens à disposition des entrepreneures autochtones

Les entrepreneures autochtones ont besoin de ressources et de soutiens supplémentaires accessibles en raison de l'existence d'obstacles en matière d'accès au financement, d'information et d'infrastructures de base. Pour affronter et éliminer ces obstacles, des organismes de soutien aux entreprises sont à disposition des entrepreneures autochtones. Par exemple, #BeTheDrum est un programme de sensibilisation et d'exploration axé sur l'entrepreneuriat que propose l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC), tandis que le programme Indigenous Women's Entrepreneur Accelerator offre des ateliers et des ressources sur un éventail de sujets,

notamment la stratégie, le marketing, la finance, les ressources humaines, l'équipement, le réseautage et l'approvisionnement. Il est essentiel de concevoir, d'élaborer et de mettre en œuvre des soutiens en consultation avec des entrepreneurs autochtones et des Aînés pour s'assurer que les programmes et les politiques reflètent les valeurs des entrepreneures autochtones et permettent d'atteindre les objectifs qu'elles se sont elles-mêmes définis.

Le principal obstacle pour les entrepreneures autochtones consiste à obtenir un financement, mais il peut être surmonté partiellement en accédant à des organismes de soutien aux entreprises. En effet, les difficultés des entrepreneures autochtones sont aggravées par un racisme systémique et une isolation géographique, qui entravent leur admissibilité à un financement. Toutefois, quelques progrès ont été réalisés en matière d'accès au financement, notamment par des institutions financières telles que les cinq grandes banques canadiennes (Big Five), qui ont commencé à collaborer avec des communautés autochtones pour promouvoir la réconciliation économique

et la prospérité autochtone. Le Canada compte également 58 IFA, qui proposent des prêts de développement, un financement et des services de soutien aux entreprises des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans l'ensemble des provinces et des territoires. Enfin, on note un soutien croissant en matière de politiques et de financement visant à réduire l'écart entre les coopératives de crédit et les communautés autochtones.

En outre, les établissements d'enseignement ont élaboré des programmes et des cours sur l'entrepreneuriat à l'intention des entrepreneures autochtones. Par exemple, le Women Entrepreneurship Centre de l'Université Wilfrid Laurier a formé en 2021 la première cohorte de son programme Indigenous Women's Entrepreneur. De la même manière, l'Université Queen's s'est associée à Okwaho Equal Source dans le cadre d'un projet baptisé « Kwe-Biz », qui offrait aux entrepreneures autochtones des formations et du mentorat en ligne et en personne assurés par des Autochtones.

Dans cette section, nous allons examiner le rôle que ces acteurs et ces institutions jouent dans le soutien aux entrepreneures autochtones. En outre, nous allons donner un aperçu des programmes et des organismes de soutien aux entrepreneures autochtones qui existent au Canada.

Les organismes de soutien aux entreprises

Les organismes de soutien aux entreprises sont indispensables aux entrepreneurs. Ils offrent un éventail de services conçus pour transmettre des connaissances et fournir des ressources, telles que des occasions de réseautage, du mentorat, des formations et un soutien financier destiné à encourager la croissance et le développement des entreprises.

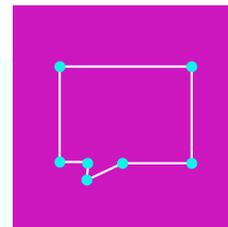
Le Canada compte un large éventail d'organismes de soutien aux entreprises, qui ciblent différents domaines du développement, par exemple : incubateurs, accélérateurs, centres de petites entreprises, réseaux et associations d'investissement, établissements postsecondaires, organismes de développement économique, chambres de commerce, organismes pour les entreprises à vocation sociale, organismes pour la diversité des fournisseurs et initiatives populaires, féministes et communautaires⁴¹. Les incubateurs, en particulier, s'adressent aux entreprises en phases de démarrage. Ils offrent un accompagnement et du mentorat visant à aider les entrepreneurs à obtenir les renseignements nécessaires pour développer leur entreprise⁴².

Des services tels qu'un accompagnement et un financement sont particulièrement utiles aux entrepreneures et aux autres entrepreneurs des groupes ayant droit à l'équité, qui nécessitent des systèmes de soutien importants en raison des obstacles qu'ils rencontrent. Cependant, les incubateurs et les accélérateurs ne répondent souvent pas aux besoins des entrepreneures et des autres entrepreneurs divers⁴³. Pour résoudre ce problème, certains organismes spécialement conçus pour les entrepreneures existent à travers le Canada. Organisations d'entreprises de femmes du Canada (OEF) collabore avec une variété d'organisations membres qui soutiennent les entrepreneures. Grâce à son réseau national de partenaires de fonds d'emprunt, OEF offre un programme national de prêts, qui accorde un financement aux femmes

qui créent et développent leur entreprise⁴⁴. Le Forum est un organisme de bienfaisance national qui accorde aux entrepreneures un soutien financier et un capital social par le biais de programmes efficaces en matière de communauté, de formation et de mentorat⁴⁵. Startup est un incubateur communautaire féminin qui constitue un écosystème créé par et pour les entrepreneures⁴⁶. Total Mom est une communauté et une plateforme de réseautage professionnel qui offre des programmes pour les entreprises, des expériences de bien-être, un accompagnement et du mentorat aux entrepreneures mères⁴⁷. Enfin, The Finance Cafe est une plateforme d'apprentissage dédiée à la littératie financière qui réduit le fossé entre les genres et répond aux besoins singuliers des entrepreneures.

Rares sont les recherches sur les organismes de soutien aux entreprises conçus pour les propriétaires qui appartiennent à des groupes ayant droit à l'équité^{48, 49}. C'est pourquoi, aux fins de la présente étude, nous avons compilé une liste d'organismes de soutien aux entreprises qui ciblent spécialement les besoins des entreprises autochtones et des entreprises appartenant à des femmes autochtones (voir Annexes, Tableau 1). Les services offerts par ces organismes visent à cerner et surmonter les difficultés rencontrées par les entrepreneures autochtones, qui peinent à accéder à un financement, des renseignements et des infrastructures de base⁵⁰.

Le financement est l'obstacle le plus important pour les entrepreneures. Dans le cadre d'une enquête réalisée en 2020-2021 par OEFC, 20 p. 100 des entrepreneures ont déclaré que l'accès au capital posait des difficultés qui entravaient la croissance de leur entreprise⁵¹. Par ailleurs, 40 p. 100 ont indiqué nécessiter un plus grand soutien financier de la part du gouvernement ou d'autres méthodes d'accès au financement⁵².



Dans le cadre d'une enquête réalisée en 2020-2021 par OEFC,

20 p. 100 des entrepreneures ont déclaré que l'accès au capital posait des difficultés qui entravaient la croissance de leur entreprise. Par ailleurs, 40 p. 100 ont indiqué nécessiter un plus grand soutien financier de la part du gouvernement ou d'autres méthodes d'accès au financement.

Les entrepreneures autochtones rencontrent des difficultés supplémentaires quand il s'agit d'accéder à du capital pour développer leur entreprise et embaucher davantage. Selon l'enquête du CCEA concernant l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les entrepreneures autochtones, près de la moitié des personnes interrogées estimaient que les exigences financières étaient un obstacle à l'obtention d'un soutien financier gouvernemental⁵³. Ces difficultés sont dues principalement à la distance géographique des services financiers, à un racisme systémique et à des préjugés sexistes⁵⁴.

La croissance et la réussite d'une entreprise sont une question de capital. Le financement permet aux entrepreneurs d'investir dans des activités telles que le recrutement de personnel et la construction d'infrastructures⁵⁵. Dans le cas des entrepreneurs autochtones, le capital leur permet de s'étendre au-delà de leur communauté locale, ce qui est généralement l'axe de développement de leur entreprise⁵⁶. Le financement inclut l'accès à des instruments tels que des subventions et des prêts. Il



Pour la présente étude, nous avons identifié **14 programmes apportant un soutien aux entrepreneures autochtones au Canada**. Sept ont une portée nationale, tandis que les autres sont disponibles au niveau local, notamment dans les provinces de l'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique.

est important de noter que de nombreuses organisations proposant des subventions ou des prêts exigent que les demandeurs exploitent leur entreprise dans une circonscription ou une région en particulier, dans un secteur spécifique ou dans le cadre d'un plan d'affaires solide. C'est pourquoi l'accès au financement peut être considéré comme fragmenté à travers la province. Au Canada, peu de subventions et de prix destinés aux petites entreprises sont offerts aux entrepreneures par le gouvernement, des organismes à but non lucratif ou des organisations privées⁵⁷. Comptant parmi eux, Startup Canada s'est associé à Evolocity Financial Group en 2018 pour accorder des microsubventions à des entrepreneures et à des entreprises dirigées par des femmes en science, en technologie, en ingénierie et en mathématiques (STIM)⁵⁸. Le CCEA offre, lui aussi, des subventions, qui peuvent atteindre jusqu'à 5 000 dollars et sont accordées sur candidature par le biais du Fonds Dow pour l'économie autochtone⁵⁹. Des subventions accrues et supplémentaires soutiendraient les entrepreneures autochtones et pourraient atténuer leurs difficultés en matière d'accès à un crédit ou à un prêt.

Il est également important d'explorer les occasions de mentorat, car de nombreuses entrepreneures autochtones considèrent un manque en la matière comme l'une de leurs principales difficultés⁶⁰. Les activités de mentorat s'étendent d'« arrangements mentor(e)-mentorée classiques » à la mobilisation de ressources existantes pour amplifier l'importance du mentorat au sein de réseaux.

Pour la présente étude, nous avons identifié 14 programmes apportant un soutien aux entrepreneures autochtones au Canada (voir Annexes, Tableau 1). Sept ont une portée nationale, tandis que les autres sont disponibles au niveau local, notamment dans les provinces de l'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique. Ils offrent un large éventail de services de soutien aux entrepreneures

autochtones, comme l'organisation d'évènements de réseautage, l'octroi de prêts ainsi que la prestation de programmes de formation et de services de mentorat.

L'initiative Indigenous Women's Entrepreneurship de l'ANSAF a été lancée par 32 IFA en 2022.

Cet organisme est également l'un des administrateurs du Fonds de prêts pour les femmes en entrepreneuriat du gouvernement canadien, nouveau fonds de microprêts doté de 55 millions de dollars et destiné à soutenir les entrepreneures à travers le pays⁶¹. L'initiative Indigenous Women's Entrepreneurship donne aux entrepreneures autochtones un accès à des agents de soutien opérationnel, à des ateliers et des formations ainsi qu'à des microprêts pour les aider à créer ou à développer leur entreprise⁶². Ces agents de soutien opérationnel peuvent participer à l'élaboration d'un plan d'affaires et à la soumission de demandes de financement, et leur offrir du mentorat, un soutien et d'autres services consultatifs. Les ateliers et les formations doivent leur permettre de développer de nouvelles compétences en affaires et leur offrir des occasions de réseautage. Les microprêts proposés aux entrepreneures autochtones présentent une limite maximale de 20 000 dollars⁶³.

#BeTheDrum est un programme de sensibilisation et de navigation axé sur l'entrepreneuriat que propose l'AFAC. Il aide les femmes autochtones à acquérir des compétences en affaires, en gestion et en entrepreneuriat. Ce programme s'articule autour de quatre éléments : mentorat individuel, cercles de soutien avec d'autres entrepreneures, ateliers et évènements de réseautage, et séances de questions-réponses en direct sur les réseaux sociaux⁶⁴.

Lancé en 2023, le programme Indigenous Women's Entrepreneur Accelerator offre des ateliers et des ressources sur un éventail de sujets, notamment la stratégie, le marketing, la finance, les ressources humaines, l'équipement, le réseautage et l'approvisionnement. Il vise à

fournir du mentorat, un soutien et des conseils aux femmes autochtones et aux personnes 2SLGBTQ+ dans les phases de démarrage et d'accélération de leur entreprise et à renforcer leur indépendance et leur résilience économiques⁶⁵.

Le programme Enterprising Indigenous Women de PARO est conçu pour les femmes autochtones cherchant à lancer ou développer leur entreprise. Il octroie des subventions aux femmes qui vivent dans des zones rurales et éloignées du Nord de l'Ontario, accordant la priorité aux Premières Nations⁶⁶. Le PARO Centre pour l'entreprise des femmes est l'un des dix centres régionaux du PCFE et joue un rôle déterminant dans le soutien aux initiatives autochtones du PCFE⁶⁷.

Pestun Consulting propose des formations en littératie financière aux entrepreneures autochtones. Par l'entremise de formatrices autochtones agréées, son programme d'apprentissage encourage une culture du bien-être financier chez les femmes autochtones et un intérêt pour la littératie financière d'un point de vue autochtone avec une démarche d'apprentissage qui prend en compte les atouts et les traumatismes. L'objectif de ce programme est de leur donner la confiance et les capacités nécessaires pour prendre des décisions d'ordre financier. Ce programme est assuré par des organismes tels qu'EntrepreNorth, le Clarence Campeau Development Fund, le Saskatchewan Indian Institute of Technologies (SIIT), l'ANSAF et dāna Nāye Ventures⁶⁸.

Pauktuutit Inuit Women of Canada, fondé en 1984, a créé le Réseau des femmes inuites en affaires pour mettre en contact les femmes inuites de l'Inuit Nunangat qui détiennent une entreprise ou souhaiteraient en créer une. Ce réseau a été lancé pour aider et soutenir les entrepreneures autochtones au fil de leur entreprise commerciale. Il offre des occasions de réseautage avec du mentorat à toute femme inuite indépendamment de son âge, de ses capacités ou du type d'entreprise envisagé⁶⁹.

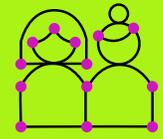
L'Initiative d'innovation autochtone a été lancée en 2018 pour soutenir et développer les entreprises et les entreprises à vocation sociale innovantes des Premières Nations, des Inuits et des Métis à travers le Canada. Cette initiative donne aux entrepreneurs autochtones un accès au capital par le biais de donateurs et d'investisseurs. Elle encourage également le renforcement des capacités par l'acquisition de connaissances et de compétences, tout en offrant des occasions de réseautage par la mise en contact d'innovateurs au sein de son écosystème. En mai 2020, l'Initiative d'innovation autochtone a lancé un programme d'égalité des genres afin de promouvoir l'égalité en faveur des femmes autochtones et des personnes 2SLGBTQ+. À ce jour, dix projets avec un budget total de 2,5 millions de dollars ont été sélectionnés pour des subventions de preuve de concept⁷⁰.

The Fireweed Fellowship est le premier accélérateur national destiné à l'entrepreneuriat autochtone au Canada. Pendant 10 mois, ce programme associatif immersif de type cohorte donne à ses participants un accès à des services professionnels bénévoles, du mentorat, un accompagnement individuel et une préparation de réceptivité à l'investissement. Il examine des perspectives et des modèles économiques alternatifs et explore la valeur individuelle et culturelle de l'entrepreneuriat d'un point de vue décolonial, tout en célébrant l'atout de la vision du monde autochtone. Les 24 membres de la première cohorte de The Fireweed Fellowship sont des femmes autochtones et des personnes 2SLGBTQ+^{71,72}.

La société d'aide au développement des collectivités Wakenagun est un organisme à but non lucratif constitué en vertu d'une loi fédérale au service de plusieurs Premières Nations et communautés le long des côtes de la baie James et de la baie d'Hudson dans le Nord de l'Ontario. Wakenagun soutient le développement économique communautaire en offrant aux entreprises des services de financement, de

En mai 2020, l'Initiative d'innovation

autochtone a lancé un programme d'égalité des genres afin de promouvoir l'égalité en faveur des femmes autochtones et des personnes 2SLGBTQ+. À ce jour, dix projets avec un budget total de 2,5 millions de dollars ont été sélectionnés pour des subventions de preuve de concept.



planification stratégique, d'accompagnement psychologique et de conseil⁷³. Elle propose plusieurs prêts, dont l'un s'élève à 150 000 dollars au maximum et s'adresse aux femmes souhaitant créer une entreprise individuelle, des partenariats et des entreprises⁷⁴, et des microprêts d'un montant maximal de 20 000 dollars par le biais du Programme pour les femmes entrepreneures autochtones de l'ANSAF⁷⁵.

La Louis Riel Capital Corporation a lancé son Métis Women Entrepreneurship Program afin d'accorder un financement commercial aux métisses du Manitoba. Ce programme offre jusqu'à 50 000 dollars d'aide financière, ce qui inclut une subvention et un prêt visant à développer des entreprises et des jeunes pousses⁷⁶.

Kwe-Biz, créé dans le cadre d'un partenariat entre Okwaho Equal Source et l'Université Queen's, était un programme personnalisé visant à soutenir les entrepreneures autochtones par le biais de divers ateliers commerciaux et



programmes de mentorat. L'accélérateur Kwe-Biz était axé sur le développement des entreprises, qu'il s'agisse d'aborder les bases ou des sujets complexes. Par ailleurs, ses ateliers commerciaux offraient des occasions de faire du réseautage, d'apprendre de nouvelles compétences en affaires et d'œuvrer aux objectifs des entrepreneures autochtones. Pour aider ces dernières davantage, il proposait aussi de faire une demande de mentorat⁷⁷.

Le Nishnawbe Aski Development Fund a lancé son programme Indigenous Women in Business afin d'offrir aux entrepreneures autochtones des ateliers conçus pour faire du réseautage, développer de nouvelles compétences en affaires et soutenir leurs stratégies commerciales à chaque phase. Ses ateliers d'information sont destinés aux jeunes pousses ainsi qu'aux entreprises existantes. Par ailleurs, le programme Indigenous Women in Business peut accorder des microcrédits aux entreprises dirigées par des femmes autochtones à temps partiel ou à domicile, lesquels peuvent atteindre jusqu'à 20 000 dollars en combinaison avec des prêts et des subventions⁷⁸.

Indigenous Women's Business Network (IWBN) a été créé pour accorder un soutien et des ressources aux entrepreneures autochtones en s'appuyant sur trois piliers : un réseau et une communauté qui encouragent les entrepreneures autochtones à entrer en contact les unes avec les autres; des ressources et des connaissances qui se veulent légitimes et utiles pour mieux soutenir les femmes autochtones; de la reconnaissance, avec une démarche consistant à accorder du crédit et à rendre hommage aux femmes autochtones qui exploitent une entreprise ou qui viennent d'en créer une⁷⁹. Il vise à soutenir les entrepreneures inuites à toutes les phases du développement de leur entreprise, à leur offrir du mentorat et des ressources et à les encourager par le biais d'une communauté solidaire. IWBN a été créé par des entrepreneures inuites pour des entrepreneures inuites, et toutes les Inuites sont les bienvenues indépendamment de leur âge, de leurs capacités, de leur type d'entreprise et de leur lieu de résidence au Canada⁸⁰.

Pow Wow Pitch est une communauté populaire créée par et pour les entrepreneurs autochtones afin de soutenir leur impact et leur réussite collectifs. Elle souhaite que chaque personne ait le sentiment qu'une communauté l'encourage pendant la mise en pratique de ses idées et la création d'une entreprise ancrée dans la culture autochtone. Elle offre des plateformes, des programmes et des ressources ancrés dans le leadership communautaire par le biais du bénévolat pour refléter le respect et la réciprocité⁸¹. En 2022, Pow Wow Pitch a accordé plus de 300 000 dollars en subventions et en prix à des entrepreneurs autochtones émergents, avec plus de 1 000 heures de mentorat et plus de 1 000 heures de formation. Cette communauté propose également une plateforme permettant aux entrepreneurs autochtones de s'associer entre eux et avec des marques internationales pour gagner en visibilité⁸².

Le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) offre des soutiens et des microcrédits. Il s'adresse aux entreprises appartenant à des femmes autochtones qui ont rencontré des obstacles systémiques face aux établissements de prêt et aux institutions financières. Pour accéder à ses fonds, les entreprises doivent poser leur candidature par le biais du programme Outils pour l'entreprise autochtone du CCEA. Ses prêts peuvent atteindre jusqu'à 4 000 dollars et sont remboursables dans un délai de 36 mois avec 0 p. 100 d'intérêts⁸³.

Les institutions financières

Les institutions financières classiques

Cette section est axée sur les cinq grandes banques à chartre nationales du Canada (Big Five) : la TD Canada Trust (TD), la Banque de Nouvelle-Écosse (Banque Scotia), la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), la Banque Royale du Canada (RBC) et la Banque de Montréal (BMO). Le rôle classique d'une banque est de servir d'intermédiaire entre des déposants et des emprunteurs⁸⁴. Cependant, au cours des dernières années, les Big Five ont collaboré avec les communautés autochtones pour promouvoir la réconciliation économique et la prospérité autochtone au Canada. Le Tableau 2 des Annexes met en ainsi avant la représentation des employés autochtones, les groupes de ressources autochtones et l'accessibilité des communautés autochtones concernant chacune de ces banques.

En 2022, Pow Wow Pitch a accordé plus de 300 000 dollars en subventions et en prix à des entrepreneurs autochtones émergents, avec plus de 1 000 heures de mentorat et plus de 1 000 heures de formation.



Elles ont toutes considérablement contribué à soutenir leurs employés, leurs clients et leurs partenaires autochtones, y compris les entrepreneures. La TD signale qu'elle a commencé à travailler avec les peuples et les communautés autochtones dès 1967⁸⁵. Son équipe des Services bancaires aux Autochtones collabore étroitement avec des entreprises de commerce, de santé et de vente en gros ou au détail pour apporter des solutions répondant aux besoins singuliers des peuples autochtones sur le plan bancaire, financier et de l'investissement⁸⁶. La TD a également lancé un programme de littératie financière à l'intention des peuples autochtones, Money Matters,



qui a organisé 123 ateliers et comptabilisé plus de 1 700 apprenants entre avril 2021 et mars 2022⁸⁷. Par ailleurs, son programme de prêt à l'habitation pour membres des Premières Nations accorde un financement aux particuliers des Premières Nations pour l'achat, la rénovation ou la construction de maisons unifamiliales sur les terres des Premières Nations et les terres colonisées⁸⁸. La banque est également la commanditaire-fondatrice du prix Femmes autochtones en leadership⁸⁹.

En 1971, la Banque Scotia est devenue la première banque à charte du Canada à ouvrir une succursale dans une réserve⁹⁰. Son équipe Services financiers à la clientèle autochtone offre des produits et des services financiers adaptés aux besoins des nations, des organisations, des entreprises et des particuliers autochtones. Cette équipe est dirigée par des Autochtones et se compose d'experts en aménagement du territoire ayant de l'expérience dans le cadre de grands projets tant dans les réserves qu'en dehors qui font intervenir des collectivités et des entreprises autochtones⁹¹. Par ailleurs, la Banque Scotia a créé un programme de diversité des fournisseurs afin d'éliminer les obstacles et d'accroître les occasions d'approvisionnement pour divers fournisseurs, notamment les peuples autochtones. Elle est aussi membre moral des cinq conseils de diversité des fournisseurs canadiens, notamment du Canadian Aboriginal and Minority Supplier Council (CAMSC) et de l'ANSAF⁹². En outre, elle a été la commanditaire Silver Fox de l'assemblée plénière Women in Business de l'Initiative conjointe de développement économique, événement visant à mettre en relation des entrepreneures autochtones avec des fournisseuses de services. Enfin, la Banque Scotia a été une commanditaire Or du Young Entrepreneurs Symposium de New Relationship Trust, un événement qui a réuni de jeunes entrepreneurs autochtones avec des dirigeants d'entreprise et des modèles du monde des affaires⁹³.

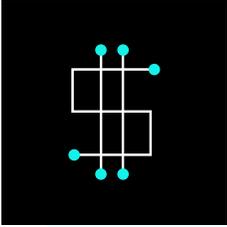
La CIBC a une équipe spécialisée Marchés autochtones pour répondre aux besoins des nations, des fiduciaires, des entreprises et des particuliers autochtones⁹⁴. En outre, elle collabore avec des leaders autochtones pour fournir des solutions de prêt visant à pallier la pénurie de logements dans les communautés autochtones à travers le Canada. L'une de ces initiatives est le Programme de prêts résidentiels pour Autochtones, destiné à favoriser l'accès à la propriété dans les réserves et à offrir des solutions de prêt pour l'achat d'une maison et le financement de la construction⁹⁵. La banque a également mis au point sa stratégie pour les peuples autochtones pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, qui comprendra des initiatives visant à soutenir l'entrepreneuriat autochtone⁹⁶. De plus, elle figure parmi les contributeurs-fondateurs du Fonds pour l'entrepreneuriat des femmes autochtones, programme de microcrédits ouvert aux entreprises appartenant à des femmes autochtones susceptibles de ne pas avoir accès à un financement classique⁹⁷.

Pour sa part, RBC a créé plusieurs programmes et initiatives visant à soutenir les peuples autochtones. En 2022, elle a instauré le programme Prêts à des fiduciaires autochtones, qui permet aux nations autochtones de préserver leurs capitaux détenus en fiducie puisqu'elles ont dorénavant la possibilité d'effectuer des emprunts garantis par les actifs de la fiducie pour financer des projets de construction d'infrastructures ou de développement économique⁹⁸. La banque soutient également le programme Money Stories, qui offre des formations de littératie financière et de renforcement des capacités à de jeunes Autochtones⁹⁹. En outre, elle est commanditaire de Pow Wow Pitch, la communauté populaire mentionnée plus haut¹⁰⁰.

Depuis que la banque BMO a créé la direction des Services bancaires aux Autochtones en 1992¹⁰¹, le programme Attestation de partenariat en relations avec les autochtones (APRA) du

CCEA lui a décerné la certification de niveau Or à plusieurs reprises. La banque a élaboré plusieurs initiatives soutenant ses employés, ses clients et ses partenaires autochtones. Parmi elles, on compte le conseil consultatif pour les communautés autochtones, qui encourage des politiques et des pratiques éclairées en matière d'éducation, d'emploi et d'autonomie économique pour les peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Partenariat pour le progrès, une autre initiative, crée plus de possibilités de stage et de carrière pour les candidats autochtones en proposant un éventail de postes en ligne et à distance et de programmes de formation¹⁰². En outre, le produit des obligations durables de BMO est affecté à des projets qui font partie de catégories d'actifs verts et sociaux, notamment dans le domaine des entreprises appartenant à des femmes ainsi que des entreprises et des communautés autochtones. Enfin, le produit de l'obligation Women in Business de BMO est affecté à des microentreprises et à des petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes¹⁰³.

Bien que les Big Five offrent de nombreux programmes et plateformes pour promouvoir la réconciliation économique et la prospérité autochtone au Canada, les entrepreneurs autochtones rencontrent encore des difficultés et des obstacles singuliers lors de la création et de la croissance de leur entreprise. La principale de ces difficultés découle probablement des dispositions énoncées dans la *Loi sur les Indiens*. Selon cette loi, toute terre située dans une réserve canadienne est considérée comme appartenant à la Couronne¹⁰⁴. Par conséquent, les peuples autochtones vivant dans des réserves ne peuvent pas posséder légalement les terres sur lesquelles ils vivent. La *Loi sur les Indiens* interdit également la saisie de tout bien détenu par une personne ou une bande des Premières Nations dans une réserve par un tiers autre qu'une personne ou une bande des Premières Nations¹⁰⁵. Elle empêche ainsi les banques de saisir une terre dans une réserve en cas de défaut de remboursement. Par



While the Big Five banks have made strides to increase lending options for

Indigenous entrepreneurs, **it can still be quite difficult if not impossible for many Indigenous women entrepreneurs to secure business funding through traditional banks.**

ailleurs, les peuples autochtones vivant dans une réserve ne peuvent pas utiliser leur terre à titre de garantie pour obtenir un prêt, puisqu'ils n'en sont pas propriétaires. Les entrepreneurs autochtones vivant dans une réserve doivent donc surmonter ces obstacles supplémentaires lorsqu'ils tentent d'obtenir un financement. Outre les autres obstacles souvent rencontrés par les entrepreneures autochtones (isolation géographique, racisme systémique, manque d'accès à des contacts de réseautage et incapacité à travailler à temps plein en raison d'obligations familiales, par exemple), cette législation dresse des obstacles majeurs pour leur entreprise.

Alors que les Big Five ont réalisé des progrès pour améliorer les options de prêt destinées aux entrepreneurs autochtones, il reste assez difficile, voire impossible, pour de nombreuses entrepreneures autochtones d'obtenir un financement auprès des banques classiques. Heureusement, les IFA, organismes financiers communautaires autonomes contrôlés par des Autochtones¹⁰⁶, ont comblé une lacune en accordant des prêts aux entrepreneures autochtones à travers le Canada, y compris à celles vivant dans une réserve et susceptibles de ne pas être en mesure d'obtenir un prêt auprès d'une banque classique. La section suivante aborde les IFA en détail.

Les institutions financières autochtones

Il existe trois types d'institutions financières autochtones (IFA) :

- > les sociétés autochtones de financement
- > les sociétés d'aide au développement des collectivités autochtones
- > les prêteurs pour le développement autochtone¹⁰⁷.

Les sociétés autochtones de financement sont des organismes de prêt aux entreprises détenus et contrôlés par les peuples autochtones. Dotées par le gouvernement fédéral, elles accordent un financement et des services de conseil destinés à encourager le développement des entreprises autochtones¹⁰⁸. Pour leur part, les sociétés d'aide au développement des collectivités autochtones sont dotées par le gouvernement fédéral par le biais d'organismes de développement régional et fournissent aux communautés locales un éventail de services, notamment des prêts de développement des entreprises, un soutien technique, des formations et des renseignements¹⁰⁹. Enfin, les prêteurs pour le développement autochtone sont dotés par le secteur privé ou par des gouvernements provinciaux ou territoriaux. Ils fournissent des capitaux empruntés ou propres ainsi qu'une variété de services de soutien (notamment des programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux) aux entreprises et aux communautés de Première Nations dont les membres sont inscrits ou non inscrits, d'Inuits et de Métis¹¹⁰.

Le Canada compte 58 IFA, dont huit sont en Ontario¹¹¹. Cependant, selon la dernière enquête menée par l'ANSAF auprès d'entrepreneures autochtones canadiennes, seuls quatre ont mis en place une forme de soutien adressé spécifiquement aux femmes autochtones¹¹².

Depuis plus de 30 ans, les IFA s'efforcent de combler les lacunes concernant l'accès des entreprises autochtones au capital, mais la demande en prêts dépasse la disponibilité des fonds¹¹³. Puisqu'il présente un taux de

remboursement de prêt de 97,7 p. 100¹¹⁴, leur modèle a été reconnu internationalement par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)¹¹⁵. En outre, l'ANSAF considère qu'investir dans les entrepreneures autochtones est une priorité stratégique¹¹⁶. À l'échelle nationale, 22 p. 100 des entreprises soutenues par le biais du réseau des IFA sont dirigées par des femmes autochtones et 17 p. 100 du produit des prêts accordés par les IFA reviennent à des entreprises dirigées par des femmes¹¹⁷.

Ces institutions sont mieux adaptées que les institutions financières occidentales classiques pour répondre aux besoins des entrepreneurs autochtones et élaborer des programmes, car elles comprennent les difficultés et les obstacles singuliers rencontrés par les peuples autochtones lors de la création d'une entreprise¹¹⁸. Par exemple, l'ANSAF a lancé en 2022 son Programme pour les femmes entrepreneures autochtones dans 32 IFA à travers le Canada. Ce programme aide les entrepreneures autochtones à accéder à des agents de soutien opérationnel, à des ateliers et des formations ainsi qu'à des microprêts pour créer ou développer leur entreprise¹¹⁹.

La Banque des Premières Nations du Canada (BPNC) et Peace Hills Trust sont des exemples d'institutions financières détenues par des Premières Nations. Fondée en 1996 par une succursale de TD, la BPNC est devenue entièrement indépendante en 2012¹²⁰. Peace Hills Trust a été constitué en société en 1980¹²¹. Ces deux institutions offrent des produits et des services aux particuliers, aux commerces et aux petites entreprises.

Les coopératives de crédit et les communautés autochtones

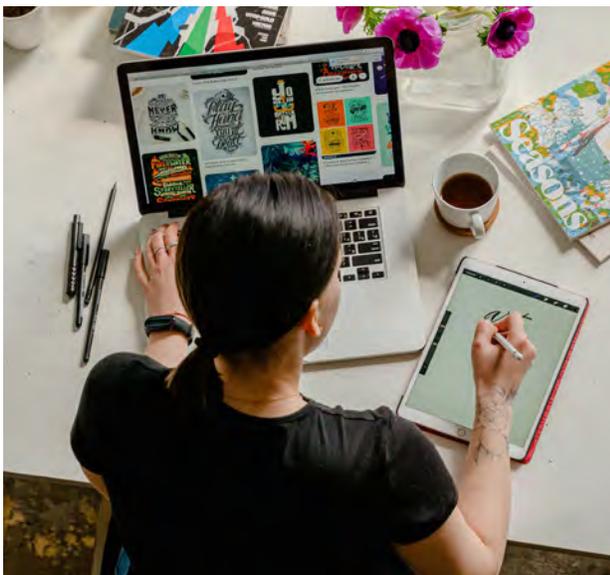
Historiquement, il existe des disparités culturelles et géographiques entre les coopératives de crédit et les communautés autochtones, mais un soutien croissant en matière de politique et de financement contribue à les réduire¹²². Les coopératives de crédit occupent une place idéale pour mieux servir les entrepreneurs et les petites entreprises. Lorsque la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a mené en 2020 une enquête de satisfaction auprès de 11 000 petites entreprises concernant leurs institutions financières, les coopératives de crédit ont obtenu la note la plus élevée de manière globale et dans chaque domaine d'évaluation¹²³. Grâce à leurs valeurs coopératives et leur structure d'adhésion, elles sont considérées comme des « leaders naturels » dans la finance sociale¹²⁴.

Il existe plus de 70 coopératives de crédit indépendantes en Ontario¹²⁵. Cependant, la création d'un tel établissement est difficile. Par exemple, l'Anishinabek Nation Credit Union (ANCU), coopérative de crédit créée en 2020 et détenue par 43 Premières Nations de l'Ontario¹²⁶, a dû malheureusement fermer ses portes 11 ans après sa création en raison d'une baisse de ses profits et d'un manquement aux exigences minimales en matière de suffisance du capital que doit respecter une coopérative de catégorie 1¹²⁷. Encourager les coopératives de crédit à s'associer à des communautés autochtones ou envisager de modifier les exigences à respecter pourrait constituer une option plus viable à l'avenir. Il existe de nombreux exemples de coopératives de crédit entretenant une collaboration fructueuse avec des communautés autochtones afin d'améliorer leurs opérations, telles que l'Affinity Credit Union dans la Saskatchewan¹²⁸, Vancity en Colombie-Britannique¹²⁹ et Assiniboine Credit Union au Manitoba¹³⁰.

Les établissements d'enseignement

Le nombre de programmes et de cours dédiés à l'entrepreneuriat dans les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens a augmenté considérablement ces dernières années¹³¹. Des recherches ont montré qu'une formation en la matière augmente l'auto-efficacité entrepreneuriale (confiance d'un individu en ses capacités à créer une entreprise avec succès) et l'intention entrepreneuriale (décision d'un individu de créer une entreprise). Au sein de l'écosystème entrepreneurial, les femmes présentent un niveau d'auto-efficacité inférieur à celui des hommes en raison d'un sentiment perçu de manque de soutien, d'un sentiment perçu de manque de compétence et de la peur de l'échec¹³². Cependant, une formation en entrepreneuriat aurait un plus grand impact sur leur auto-efficacité et leur intention entrepreneuriales que sur celles des hommes¹³³. Cela souligne l'importance de la formation pour les femmes, y compris chez les Autochtones, qui envisagent une carrière d'entrepreneure.

Outre des programmes et des cours dédiés à l'entrepreneuriat ayant une portée générale, plusieurs universités ontariennes ont contribué à l'élaboration et à l'administration de programmes



d'études soutenant les entrepreneures autochtones. Le Women Entrepreneurship Centre de l'Université Wilfrid Laurier a ainsi formé la première cohorte de son programme Indigenous Women's Entrepreneur en 2021. Dans ce programme, des entrepreneures et des leaders autochtones partagent leurs expériences et donnent leur avis sur la manière de créer une entreprise et d'en garantir la réussite. Parmi les sujets abordés, on compte la structure des entreprises, le marketing sur les réseaux sociaux, la comptabilité, l'imposition, les relations publiques et le financement¹³⁴.

Kwe-Biz, créé dans le cadre d'un partenariat entre Okwaho Equal Source et l'Université Queen's, offrait des formations et du mentorat en ligne et en personne assurés par des Autochtones, comme mentionné précédemment. Il était axé sur les entreprises électroniques, le marketing numérique, les ventes, le financement, les marchés internationaux et l'approvisionnement¹³⁵. Le financement gouvernemental du programme Kwe-Biz a pris fin le 31 mars 2023. Cependant, le projet WE-CAN, mené par Queen's Partnerships and Innovation, continue à servir les entrepreneures autochtones dans la région de Kingston, en Ontario¹³⁶.

Le United College de l'Université de Waterloo a récemment élaboré le programme Indigenous Entrepreneurship. Ce dernier est considéré comme une mineure en entrepreneuriat autochtone pour les étudiants inscrits dans un programme de l'Université de Waterloo et comme un diplôme distinct en entrepreneuriat autochtone pour les étudiants qui ont terminé au moins une année d'études postsecondaires. Les cours sont assurés par des professeurs autochtones avec l'appui de membres de la communauté ayant une expertise en entrepreneuriat et en justice sociale. Parmi les sujets abordés, on compte les entreprises communes, les politiques d'approvisionnement, les sociétés de développement économique autochtone et l'imposition¹³⁷.

Les méthodes



La présente section détaille les méthodes employées pour mener des entretiens en profondeur avec 16 entrepreneures autochtones de l'Ontario qui possèdent une entreprise établie et qui ont dépassé le stade de la recherche d'idées. Les entretiens avaient pour objectif d'explorer le vécu des participantes quant à leurs motivations, leurs difficultés, leurs processus et les ressources employées pendant la phase de démarrage de leur entreprise. Si ces entretiens ont été l'occasion pour les femmes autochtones de décrire leurs expériences avec leurs mots à elles, il convient toutefois de généraliser les résultats sans l'inclusion de leur voix.

Les participantes à l'étude ont été recrutées de deux manières. Premièrement, les chercheurs du CCEA ont repéré les candidates admissibles parmi les membres du CCEA en Ontario. Deuxièmement, afin de garantir la participation des entreprises situées dans des régions éloignées et dans des réserves, le CCEA a transmis des renseignements relatifs à l'étude aux agents de développement économique des Premières Nations du Nord de l'Ontario pour qu'ils les diffusent auprès des entreprises de leurs membres. Les participantes ont été recrutées par courriel. Les entreprises inscrites par le biais du programme d'entreprise autochtone certifiée (PEAC) du CCEA doivent présenter un taux de propriété par des Autochtones d'au moins 51 p. 100. L'étude visait à interviewer des femmes autochtones détenant des entreprises qui sont situées en Ontario et qui ont dépassé le stade de jeune pousse. Les participantes devaient également être bien placées pour discuter

du travail autonome et de l'entrepreneuriat autochtones. L'étude visait également à inclure des participantes de chacun des groupes identitaires autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis) et de diverses industries.

Sur les seize entretiens, huit ont été menés pendant l'hiver et le printemps 2021, quatre au printemps 2023 et quatre au printemps 2024. Tous les entretiens ont commencé par un processus de consentement afin de s'assurer que les participantes étaient à l'aise et que les normes de recherche éthiques étaient respectées. Avant le début de la collecte de données en 2021, le Research Ethics and Compliance Board de l'Université du Manitoba a approuvé le protocole de recherche (protocole n°HE2021-0140). Puis, un document de consentement éclairé a été fourni aux participantes, dont l'approbation a été obtenue avant de procéder aux entretiens. Pour ce projet, un consentement verbal a été obtenu, car il correspond davantage aux cultures et aux visions du monde autochtones, ainsi qu'à l'histoire de la recherche exploitante et aux traités non respectés avec les peuples autochtones. Chaque entretien a suivi un guide prédéterminé et a été mené en ligne sur Microsoft Teams. Grâce à des entretiens de qualité comportant des questions ouvertes, les participantes ont pu décrire leur vécu en profondeur, en apportant un éclairage enrichissant, sans restriction. Les données ainsi recueillies ont été anonymisées sauf accord contraire.



Les participantes ont pu donner leur avis sur la formation entrepreneuriale et le type de formation dont elles ont bénéficié, les ressources financières et les obstacles à leur accès, le mentorat, les occasions de réseautage et les organismes de soutien. D'autres questions d'approfondissement ont permis d'en savoir plus sur ces aspects de leur parcours entrepreneurial. Nous avons synthétisé et analysé les données à l'aide de méthodes d'analyse thématique afin de créer des thèmes, des résumés et des résultats de recherche clés. Ces résultats sont présentés à la section suivante.

Énoncé des limitations

La recherche qualitative donne un éclairage sur les différentes opinions qu'a une population, et non sur leur poids, ce qui serait évalué dans une étude quantitative. Même si l'on ne peut pas projeter les avis recueillis lors des entretiens avec les entrepreneures autochtones sur l'ensemble de la population d'entrepreneurs autochtones et non autochtones, ils peuvent être utilisés comme renseignements directionnels dans l'élaboration de politiques et de communications.

Les expériences des groupes participants ne sont pas représentatives de toutes les entrepreneures autochtones du Canada, mais elles peuvent permettre des généralisations significatives sur la base des expériences vécues par les entrepreneures autochtones en matière d'entrepreneuriat en Ontario. Les résultats reflètent un éventail de thèmes, d'opinions et de réflexions qui aident à dépeindre les obstacles et les possibilités existant dans l'environnement actuel. L'expérience d'une entrepreneure autochtone peut différer d'une personne à l'autre en fonction de son histoire personnelle et de son secteur géographique, entre autres facteurs.

Les résultats de recherche et les avis



Le thème de l'entrepreneuriat autochtone a le vent en poupe. Toutefois, il existe très peu de données sur les caractéristiques et les complexités des entrepreneures autochtones au Canada, ainsi que sur les obstacles auxquels elles se heurtent en matière de financement et d'autres aides. Les présentes études sur les entreprises autochtones ne prennent pas en compte la grande diversité des facteurs intersectionnels qui existent pour les peuples autochtones. Par ailleurs, les recherches ne sont souvent pas menées d'un point de vue autochtone qui tient compte de la culture, de la vision du monde et des expériences des Autochtones, qui, en fin de compte, ont une incidence sur la conduite des affaires. Comme le suggère le PCFE, les données désagrégées peuvent aider à mieux comprendre les difficultés auxquelles sont confrontées les entrepreneures autochtones¹³⁸, ce que les conclusions suivantes cherchent à explorer.

La présente section décrit les thèmes des entretiens menés avec des entrepreneures autochtones qui ont établi avec succès leur entreprise et ont dépassé le cap des deux ans. Celles-ci ont nommé plusieurs facteurs à l'origine de leur motivation entrepreneuriale, notamment la flexibilité et l'indépendance professionnelle, l'accès aux ressources, les services rendus au niveau local et la contribution à la réconciliation. Interrogées sur leurs expériences pendant la phase de démarrage de leur entreprise, les participantes ont cité les difficultés d'accès aux ressources telles que la formation, le

financement, le mentorat et le réseautage. Elles ont également noté des réussites comme les liens tissés avec les membres de la communauté, la poursuite de leurs passions et les expériences de mentorat positives.

Les caractéristiques des participantes

Parmi les seize participantes, dix se sont identifiées comme membres des Premières Nations, cinq comme Métisses et une comme Inuite. Parmi les entreprises de notre échantillon, trois étaient situées dans une réserve des Premières Nations, alors que douze étaient situées hors réserve et la localisation d'une entreprise était indiquée comme non applicable. Selon les normes définies par le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)¹³⁹, huit des entreprises de notre échantillon relevaient des services professionnels, scientifiques et techniques, trois du commerce de détail, deux des services d'hébergement et de restauration, une des services d'enseignement, une des services administratifs et services de soutien, et une des arts, spectacles et loisirs. Les entreprises qui ont participé au processus d'entretien représentaient en majeure partie le secteur des services. Autrement dit, l'industrie primaire (agriculture et exploitation minière), l'industrie secondaire (fabrication, commerce de gros et de détail) et les autres secteurs (finance, services publics et gestion des entreprises) étaient sous-représentés.

Les motivations entrepreneuriales

Afin de comprendre l'entrepreneuriat du point de vue des femmes autochtones, il est essentiel de cerner l'importance qu'il représente à leurs yeux et leurs motivations. Même si chaque entrepreneure est unique, créer une entreprise est un moyen de se réapproprier et de préserver la culture autochtone ainsi que d'acquérir une liberté financière, tout en apportant un soutien et en tissant des liens au niveau local¹⁴⁰. Les femmes autochtones intègrent la culture et les valeurs dans les objectifs professionnels et les opérations commerciales. Comme mentionné précédemment, les femmes autochtones sont des leaders innées dans leurs communautés, ce qui transparaît dans les hauts niveaux d'entrepreneuriat observés à l'échelle nationale. Les femmes autochtones cultivent ce leadership inné qu'elles intègrent au paysage entrepreneurial.

« Les femmes autochtones sont, et ont toujours été, travailleuses, ingénieuses, talentueuses, créatives, compétentes et innovantes¹⁴¹ »

– **Ferdinand Paibomsai**, aîné anishinaabe

Les participantes ont mentionné différentes motivations à l'origine de leur parcours entrepreneurial. Ces motivations allaient de gagner en autonomie et avoir des horaires de travail flexibles, à souhaiter rendre service au niveau local. Les expériences des femmes autochtones dans le milieu du travail traditionnel les ont également motivées à se tourner vers l'entrepreneuriat.



Interrogées sur leur motivation à créer une entreprise, les participantes ont cité des thèmes récurrents.

La flexibilité

Les personnes interrogées ont mentionné un désir de créer un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée grâce à des horaires de travail flexibles, afin de s'adapter à leurs responsabilités personnelles comme la garde des enfants. Par exemple, les entreprises de services offrent une plus grande flexibilité en matière d'horaires, de localisation et d'autres facteurs opérationnels. Cela peut s'avérer optimal pour les femmes autochtones qui peuvent avoir à assumer des responsabilités personnelles telles que des engagements familiaux ou communautaires. L'autonomie dont ces entrepreneures disposent pour fixer leurs horaires leur donne la liberté de trouver un équilibre entre responsabilités personnelles et professionnelles.

« J'étais fatiguée de travailler de très longues heures sans aucun respect ni aucune considération de la part de mes précédents employeurs, donc j'ai créé ma propre niche. »

L'accès aux ressources

Il peut être difficile de créer des entreprises qui nécessitent un investissement considérable durant la phase de démarrage, par exemple la fabrication ou l'agriculture, surtout pour des personnes qui rencontrent des difficultés à accéder aux capitaux ou à d'autres ressources. Les entreprises axées sur les services ont des coûts de démarrage inférieurs. Par conséquent, elles sont davantage à la portée des entrepreneures autochtones, car la plupart recourent à leur épargne personnelle et rencontrent des difficultés pour obtenir des ressources financières externes.

L'indépendance professionnelle

Certaines participantes ont déclaré ne plus vouloir travailler pour autrui ou pour une entreprise qui ne correspondait pas à leurs valeurs personnelles. Devenir propriétaire d'une entreprise et travailleuse autonome leur a semblé attrayant.

« Je n'aime travailler pour personne d'autre. Je veux seulement faire des choses qui donnent des résultats et quand on travaille pour quelqu'un d'autre, on doit faire des choses qui ne donnent pas de résultats. »

L'expertise et les intérêts personnels

Alliant passions et compétences personnelles, certaines participantes ont décidé de créer une entreprise à côté, ce qui leur a permis de créer et de vendre des articles conformes à leurs intérêts. La plupart de ces participantes ont commencé par de petites entreprises qu'elles ont développées au fil du temps.

« Nous avons touché un peu d'argent et nous nous étions toujours dit : 'Pourquoi ne pas ouvrir une entreprise?' et un jour, nous avons pensé : 'Investissons l'argent dans une entreprise.' »

La contribution à la communauté

La demande du marché a motivé les participantes à créer une entreprise. Certaines entrepreneures ont lancé leur entreprise après avoir constaté une demande à l'échelle locale ou l'absence de services essentiels. Par exemple, une participante voulait créer de l'autosuffisance dans sa communauté grâce au développement économique, alors qu'une autre souhaitait fournir des services d'enseignement aux personnes vulnérables. Une entrepreneure a créé son entreprise dans le seul but de rendre service au niveau local et d'avoir un impact social.

« Nous avons pour seule motivation et objectif de rendre service au niveau local. Nous avons créé l'entreprise pour que ce soit une entreprise à impact social. »

La contribution à la réconciliation

Certaines participantes souhaitaient contribuer à la réconciliation par leur entreprise. Par exemple, une entreprise avait pour ambition de libérer les peuples autochtones de l'oppression internalisée et de la violence latérale.

« Je ne voyais pas beaucoup de changements s'opérer dans la communauté en matière d'éducation ou d'emplois. Grâce aux enseignements de ma mère, j'espère libérer les peuples autochtones de l'oppression internalisée et de la violence latérale. »

Des motivations multiples

Compte tenu de ces facteurs, il est essentiel de reconnaître la diversité des motivations et des aspirations des femmes autochtones quand il s'agit de créer une entreprise et d'atteindre des objectifs personnels ou professionnels. La concrétisation d'une idée en une entreprise permet aux femmes autochtones de transformer des passions en moyens d'existence. Elles peuvent créer une entreprise qui correspond à leurs valeurs, atteindre des objectifs professionnels comme elles l'entendent et améliorer leur bien-être socio-économique global.

La formation

L'accès à des programmes de formation

La formation constitue une ressource cruciale pour une entreprise en phase de démarrage, car elle procure les compétences nécessaires au succès de sa création, de sa gestion et de sa croissance. Aussi la formation doit-elle être abordable et accessible pour les entrepreneures autochtones. Certaines participantes ont fait remarquer que l'accès à la formation constituait un obstacle auquel elles se sont heurtées dans leur parcours entrepreneurial. D'autres ont délibérément évité la formation, car elles avaient l'impression de déjà posséder les compétences nécessaires, d'avoir l'esprit d'initiative ou d'avoir voulu créer leurs propres moyens de motivation. Ces thèmes démontrent une grande diversité d'expériences et de niveaux de connaissance parmi les entrepreneures autochtones. Pour celles qui en ont besoin, la formation peut leur donner les moyens de devenir des entrepreneures prospères.

Interrogées sur les formations dont elles ont bénéficié au début du développement de leur entreprise, les participantes ont souligné divers programmes et cours. Parmi les programmes et établissements mentionnés, citons :

PARO Centre pour l'entreprise des femmes

PARO est une entreprise sociale sans but lucratif qui propose des outils et des programmes de formation conçus pour aider les entrepreneures au Canada et leur donner les moyens d'agir. L'organisation a pour ambition d'apporter aux femmes les compétences et connaissances nécessaires pour créer et développer une entreprise prospère, en offrant un large éventail de formations et de ressources en planification commerciale, gestion financière, marketing et développement des qualités de cheffe. Les participantes n'ont pas mentionné le programme exact auquel elles ont eu accès, mais PARO offre le Mooka'am Kwe BIZCamp, qui est conçu par et pour les femmes autochtones afin qu'elles apprennent aux côtés des entrepreneures autochtones¹⁴².

Programme « Indigenous Women's Entrepreneur Accelerator »

Ce programme, offert par l'AFAC, aide les entrepreneures autochtones qui cherchent à développer leur jeune pousse. Ateliers, mentorat et orientation générale sont proposés. Le programme vise à promouvoir l'autonomisation économique et l'autosuffisance parmi les femmes autochtones en les aidant à développer les compétences et les connaissances nécessaires pour devenir des entrepreneures prospères¹⁴³.



Femmes dans le milieu de l'entreprise sociale en Ontario

Cette organisation nationale sans but lucratif vise à combattre les inégalités sociales et à combler les lacunes des systèmes actuels en vue de promouvoir la formation à l'entrepreneuriat féminin¹⁴⁴. Elle offre un large éventail de programmes de formation aux femmes qui cherchent à créer ou à développer leur entreprise, en mettant l'accent sur les entreprises soucieuses d'avoir un impact social ou culturel positif grâce à leurs activités ou à leurs ventes. L'organisation propose plusieurs programmes : Women-centred Innovation Learnings (WIL) aide les entrepreneures à bâtir leur réseau¹⁴⁵, Social Enterprise Ecosystem Developers (SEED) est conçu pour aider les travailleurs autonomes par le biais de services d'accompagnement et de conseil¹⁴⁶ et Women in Social Enterprise (WISE) a pour mission d'aider les femmes qui souhaitent créer ou développer une entreprise sociale grâce au renforcement des compétences, à l'accompagnement et à l'apprentissage auprès des pairs¹⁴⁷.

Les obstacles à la formation

Pour accroître l'accès à la formation et aux autres ressources nécessaires pour les entrepreneures autochtones, il est important de commencer par cerner, puis de lever les obstacles auxquels elles se heurtent pendant le processus. Interrogées sur les obstacles entravant l'accès à la formation nécessaire à la croissance de l'entreprise et au développement personnel, les participantes ont mentionné :

Les coûts inabordables

Les participantes se heurtent à une difficulté commune : l'accès à des formations abordables. Investir dans de la formation lors de la phase de démarrage d'une entreprise peut s'avérer compliqué. Comme les programmes de formation sont souvent onéreux, ils ne constituent pas une option viable ou accessible pour de nombreux entrepreneurs, surtout pour ceux qui rencontrent des difficultés financières ou disposent de ressources limitées.

« Je crois qu'il y a assez de financement disponible. Une partie de la difficulté, surtout pour une entrepreneure, consiste à savoir où se trouve ce financement. Je crois qu'il y a de l'argent, le problème, c'est plutôt comment le trouver. »

Les contraintes géographiques

La plupart des formations se déroulent dans les grandes villes et il manque de formations en ligne. Pour les entreprises situées dans une réserve ou dans des régions éloignées, il n'y a peut-être pas de prestataires de programmes de formation locaux et se rendre là où la formation est dispensée peut s'avérer difficile pour les entrepreneurs.

« Il n'existait pas d'options en ligne au moment de la création de l'entreprise. La formation à laquelle j'ai participé était très générale. J'aurais aimé quelque chose de plus spécifique. Du point de vue géographique, les possibilités étaient plus limitées qu'à Toronto. »

Le manque de mentorat

Les participantes ont également cité un manque de conseils, ce qui dénote une pénurie plus générale de mentors à qui les femmes autochtones pourraient se confier ou demander des conseils commerciaux. Par ailleurs, les participantes ne savaient pas où trouver des mentors susceptibles de répondre à leurs besoins.

« C'est difficile d'investir dans de la formation dès le départ, tout comme de trouver de bons formateurs qui connaissent votre modèle d'affaires. »

« Donc, c'est vraiment compliqué d'avoir un mentor, parce que soit vous devez payer, soit ce n'est pas simple de faire confiance à quelqu'un, et puis personne ne veut vraiment le faire gratuitement. »

L'inadéquation de la formation propre aux Autochtones

Les participantes ont indiqué éprouver des difficultés à trouver des formations adaptées aux besoins des propriétaires d'entreprises autochtones et encore plus à des femmes. Les entrepreneures autochtones peuvent avoir des modèles d'affaires particuliers ou adaptés à leur culture qui nécessitent une formation plus spécifique que les entrepreneures non autochtones.

Les besoins d'amélioration de la formation

Malgré le réseau de ressources de formation dont bénéficient les entrepreneurs, les participantes ont indiqué plusieurs domaines dans lesquels elles avaient l'impression que la formation et les ressources auraient été utiles lors de la phase de démarrage de leur entreprise.

La planification commerciale

Les participantes ont laissé entendre qu'une formation sur la rédaction d'un plan d'affaires ou d'une proposition ainsi que sur l'élaboration d'une proposition de valeur aurait été utile pour bâtir des bases solides pour leur entreprise. L'objectif d'un plan d'affaires est d'établir clairement la voie à suivre pour l'entreprise. La proposition de valeur permet à un entrepreneur de persuader les consommateurs, les investisseurs et les parties prenantes que leur entreprise satisfera aux demandes du marché mieux que ses concurrents.

« La phase initiale de démarrage est importante pour tout le monde car elle permet d'établir correctement l'entreprise, de façon à ne pas avoir à y revenir à un stade ultérieur. »

La gestion financière

Comptabilité, gestion financière et financement de l'entreprise sont des domaines dans lesquels les participantes avaient l'impression de manquer de formation et de ressources. Elles ont souligné la nécessité de mettre à disposition des novices en entrepreneuriat des renseignements accessibles sur la gestion des finances de l'entreprise.

« Il me semble qu'un accompagnateur pour m'épauler dans la comptabilité et la gestion financière pourrait vraiment m'être utile. »

« Je ne suis pas très bonne en comptabilité et la vision qu'un Autochtone a de l'argent diffère énormément de celle d'un non-Autochtone. »

« Mon plus grand défi reste que les exigences en matière de déclarations fiscales sont si décourageantes et chronophages qu'elles m'empêchent de créer plus d'œuvres d'art, ce qui entrave ma capacité à gagner plus d'argent. »

La communication et l'art oratoire

L'art oratoire, la discussion et la communication ont été cités comme des domaines dans lesquels les participantes auraient aimé être aidées et acquérir des compétences. Grâce à ces conseils, les participantes seraient à même de communiquer plus efficacement les besoins d'une entreprise, de présenter leurs offres et de nouer des contacts avec des clients potentiels ou d'autres entreprises.

L'accès à des renseignements fiables

Les candidats à la création d'entreprise peuvent éprouver des difficultés à savoir où chercher les renseignements et les ressources, que cela soit en ligne ou en personne. Les participantes ont signalé l'importance d'avoir accès à des renseignements fiables sur l'entrepreneuriat avec les sources et documents nécessaires.

« La difficulté n'est pas tant de trouver la formation, mais de savoir de quelle formation j'ai besoin. J'ai suivi de nombreuses formations dont je n'avais pas besoin parce qu'on m'avait dit que c'était nécessaire. C'est très courant à l'heure actuelle : on dit aux personnes en phase de démarrage qu'elles doivent suivre toute une série de formations sur la gestion d'une entreprise, ce qui n'est pas le cas. C'est donc le véritable défi de la formation : s'assurer que les gens ne reçoivent que la formation dont ils ont besoin. »

« Je n'avais pas besoin de formation, mais de ressources. Je n'avais personne capable de me guider ou me fournir les renseignements dont j'avais besoin. »

« Bien que je sache très bien naviguer sur Internet et trouver des ressources (formation commerciale ou entrepreneuriale), ce n'était pas convivial ni facilement accessible. »

La financement

Les difficultés d'accès aux ressources financières

Des sources de financement limitées

L'épargne personnelle est la forme la plus courante de financement d'entreprise utilisée par les entrepreneures autochtones interviewées. Les participantes ont estimé devoir principalement compter sur leur épargne personnelle pour financer leur entreprise. Une participante a souligné l'effort exigé pour remplir les demandes de financement :

« J'ai hésité à demander un financement en raison de la quantité de travail nécessaire pour l'obtenir. L'effort exigé dépassait le financement fourni. »

Une autre participante a déclaré que l'inadmissibilité au financement constituait un obstacle :

J'ai utilisé les prestations d'aide au travail indépendant. Je n'étais admissible à rien d'autre dont j'avais entendu parler. »

Une participante a fait remarquer que certains des prêts à intérêt réduit étaient assortis de restrictions sur les dépenses qui manquaient de souplesse :

« Oui, il y avait beaucoup trop de conditions et de règles et nous nous sommes dit : « Non, ça ne va pas marcher pour nous. » Autant nous adresser à une banque classique et payer les intérêts supplémentaires si c'est vraiment nécessaire. »



Les obstacles au financement

Les entrepreneures autochtones sont souvent confrontées à des problèmes particuliers en matière de financement. En effet, en raison des obstacles imposés par la *Loi sur les Indiens*, elles demeurent soumises à de sévères restrictions d'accès aux aides financières. Les obstacles que rencontrent les entrepreneures autochtones et qui les empêchent d'accéder au financement sont les suivants :

Les problèmes de solvabilité et de crédit

es entrepreneures autochtones rencontrent des difficultés pour obtenir des prêts en raison de problèmes de solvabilité et d'autres problèmes liés au crédit. Une participante a mentionné qu'elle n'avait pas d'antécédents de crédit en raison de son statut d'entrepreneure tout au long de sa carrière, ce qui a conduit les institutions financières à la considérer comme un prêteur indigne.

« Je n'avais pas les ressources financières nécessaires pour aller à la banque et demander une aide pour financer mon entreprise. »

« La solvabilité d'un entrepreneur, le fait d'être entrepreneur ou indépendant signifiait qu'on n'avait pas d'antécédents financiers. Cela rend très difficile l'accès à l'argent, que ce soit pour l'entreprise ou à des fins personnelles. C'est davantage pris en compte aujourd'hui. On reconnaît davantage qu'il est possible de gagner de l'argent même en étant travailleur autonome. »

« Une femme seule, en plus. Cela reste très patriarcal, vous savez. Je n'ai pas de maison à utiliser comme garantie. »

Des exigences strictes en matière de prêt

Les institutions financières classiques sont considérées comme exigeantes et réticentes au prêt à des fins de financement de l'entreprise en raison des risques. Les femmes autochtones en phase de démarrage de leur entreprise ont été découragées de vouloir recourir au financement des institutions bancaires du fait des exigences en matière de revenus ou d'autres garanties et se sont donc tournées vers un financement ou une épargne personnels.

« Les banques sont si strictes. Elles ne vous prêteront pas à moins que vous ayez des revenus. J'ai donc dû utiliser des cartes de crédit personnelles pendant un moment. »

« Nous nous sommes renseignés sur un prêt dont une des conditions était de disposer d'un plan d'affaires. Nous nous sommes dit : 'Parfait, c'est l'occasion d'obtenir un plan d'affaires.' Mais il fallait faire appel à une personne donnée pour préparer notre plan d'affaires et cela nous est revenu à 3 000 \$ ou 4 000 \$. »

Des taux d'intérêt élevés

Bien que le recours aux Institutions financières autochtones (IFA) pour le financement puisse s'avérer bénéfique aux entrepreneurs autochtones à plus d'un titre, notamment pour les services sur mesure et la plus grande admissibilité, les participantes ont hésité à les utiliser. Elles ont estimé que les IFA offraient des taux d'intérêt plus élevés que les institutions financières classiques.

Les limites de l'exemption fiscale des revenus

Les exemptions fiscales des revenus des femmes autochtones qui sont des travailleuses autonomes et qui habitent dans une réserve peuvent se répercuter sur l'accès au financement de l'entreprise ou aux prêts. Une participante a fait remarquer que, son entreprise étant située dans une réserve, un pourcentage du revenu généré par celle-ci était exempté d'impôt, ce qui l'empêchait de déduire certaines dépenses. Cela est dû à la législation figurant à l'article 87 de la *Loi sur les Indiens*, qui établit que le revenu d'emploi des peuples des Premières Nations exploitant des entreprises dans une réserve est exempté d'impôt sur le revenu¹⁴⁸. Par conséquent, les entrepreneurs qui vivent dans une réserve, y exploitent des entreprises et tirent un revenu exempté d'impôt peuvent avoir déclaré des revenus qui diffèrent de leurs revenus réels. L'impossibilité de déduire ces dépenses peut constituer des obstacles à l'accès au financement d'une entreprise.

« Maintenant que je suis travailleuse autonome, le problème de l'exemption fiscale me touche sérieusement. Les institutions financières ne considèrent pas mon revenu exempté d'impôt comme un revenu réel, car mon entreprise est située dans une réserve. »

« En 2019, 75 p. 100 de mon activité était exemptée d'impôt. Avec les entreprises sous la gouvernance des Premières Nations, cela signifie que je ne peux pas déduire 75 p. 100 de mes dépenses. Je ne sais pas si cela vaut le coup d'avoir son entreprise située sur la réserve. Je ne sais que faire. »

« Aller voir les Aînés, faire des offrandes, prendre le temps d'assister aux cérémonies, cela participe à notre bien-être et c'est quelque chose que j'estime vital pour continuer à gérer mon entreprise. Nous, dans nos communautés, estimons qu'il s'agit de dépenses commerciales légitimes, mais pas l'ARC (Agence du revenu du Canada). »

Autres problèmes liés au financement

Certaines participantes ont présenté une demande de financement pour une entreprise, qui a été refusée pour diverses raisons. Une participante a indiqué ne pas être admissible au financement de démarrage d'une entreprise et se l'être vu refuser, car elle avait un autre emploi à temps plein. Une autre participante a rappelé qu'elle s'était vu refuser un financement parce qu'elle en avait déjà bénéficié, ce qui l'empêchait d'accéder à d'autres aides financières. Un dernier cas : une participante, qui est une survivante de la rafle des années soixante, risquait le déplacement hors de la province. Bien qu'elle soit membre des Premières Nations, elle s'est vu refuser un financement en Ontario parce que sa Première Nation est située dans une autre province.

« Je faisais partie de la rafle des années soixante. Ma Première Nation se trouve en Saskatchewan et je suis en Ontario sans que ce soit ma faute, mais je ne peux accéder à aucune source de financement ou de soutien dans ma ville natale parce que je ne fais pas partie d'une Première Nation basée en Ontario. »

« Je suis membre des Premières Nations. Je possède une entreprise. Je promeus les partenariats, les personnes et les entreprises autochtones. Que ma Première Nation soit ou non située en Ontario ne devrait pas faire de différence pour l'accès au financement. Cela a été un obstacle majeur pour moi depuis que j'ai lancé mon entreprise. »

« J'avais un emploi à plein temps, c'est la raison pour laquelle je me suis vu refuser un financement par des subventions aux entreprises. »

« J'ai l'impression qu'il y a beaucoup plus de liberté pour les personnes vivant dans les réserves en ce qui concerne la déclaration d'impôts, et j'aimerais que cela soit également le cas pour les Autochtones vivant hors des réserves. »

Les facteurs financiers favorables

Comme indiqué précédemment, les femmes autochtones qui cherchent à créer une entreprise et qui ont besoin de financement sont confrontées à des difficultés inhabituelles que les autres propriétaires d'entreprises non autochtones ne connaissent pas. Les expériences mentionnées par les participantes de cette étude laissent penser que les femmes autochtones sont confrontées à de telles difficultés pour accéder à un financement parce que, plutôt que de se tourner vers les institutions financières, le seul moyen de créer une entreprise consiste pour elles à utiliser leur épargne personnelle. Malgré la résilience et la détermination que dénote le recours à l'épargne personnelle pour lancer une entreprise, les entrepreneures devraient avoir l'option de chercher une aide financière. Le recours à l'épargne peut ne pas être une option viable pour toutes. Lever ces obstacles peut aider à améliorer l'accès pour les initiatives commerciales qui nécessitent un financement : en fin de compte, cela encouragera l'entrepreneuriat parmi les femmes autochtones.

Afin de comprendre quels soutiens sont nécessaires pour surmonter les obstacles aux problèmes d'ordre financier, nous avons demandé aux participantes ce qui aurait été utile pour accéder au financement dans la phase de démarrage de leur entreprise. Certaines participantes ont eu du mal à indiquer ce qui aurait été utile, ce qui montre un manque de connaissance des ressources disponibles. Il est essentiel de savoir quels soutiens sont à la disposition d'un entrepreneur dans la phase de démarrage d'une entreprise. Une participante a déclaré que tout type de financement ou d'aide financière aurait été bénéfique. Voici les exemples cités par celles qui ont été en mesure de définir leurs besoins :

La formation à la littératie financière

Compte tenu du manque de connaissance du marché financier et des ressources existantes, les participantes peuvent s'être senties découragées d'accéder au financement pour leur entreprise. Des formations en vue d'améliorer les connaissances et la littératie financières feraient mieux connaître les options de financement à disposition des entrepreneurs.

« Les connaissances et les renseignements financiers doivent être axés sur les Autochtones et pas seulement sur la population générale. »

Les subventions non remboursables

Une subvention peut servir à la création ou à la gestion d'une entreprise sans avoir à se soucier des intérêts accumulés ou à générer des revenus pour rembourser un prêt dans un délai imparti. Une participante a fait remarquer que la plupart des entreprises autochtones ont besoin d'aide pour « rattraper le retard », ce qui peut se faire grâce à des subventions.

Le financement des réseaux sociaux et du développement Web

Les sites Web et les plateformes de médias sociaux peuvent permettre aux entrepreneurs d'élargir leur marché, d'attirer davantage de clients et de générer des revenus supplémentaires. Toutefois, comme l'ont mentionné les participantes, un financement pour créer et développer une présence sur le Web aurait été utile en phase de démarrage.

« J'ai fait une demande de financement dans le cadre d'un programme universitaire d'informatique et de conception de sites Web, mais le gouvernement a supprimé tous ces fonds. Cela aurait été très utile de suivre le programme et de mettre en place le site Web et la technologie. »

« J'ai pu accéder au financement d'entreprise par le Métis Voyageur Development Fund, qui m'a énormément aidée. Je viens de lancer mon nouveau site Web et j'ai déjà obtenu trois nouveaux clients au cours des deux dernières semaines. »

Le mentorat

Challenges

Le mentorat est essentiel pour les propriétaires d'entreprises, surtout pour les entrepreneures autochtones, car il permet de tisser des liens avec d'autres entrepreneurs qui ont eu des expériences de création d'entreprises similaires. Qu'il s'agisse de l'accès à des ressources précieuses, à des conseils et à du soutien ainsi que de l'atteinte de nouveaux marchés offerts par le mentorat, l'entreprise peut connaître une croissance accrue, un perfectionnement professionnel et de meilleures chances de réussite. Les participantes à l'étude ont des opinions divergentes quant à leurs expériences du mentorat. Huit entretenaient une relation de mentorat (cinq avaient un mentor formel et trois un mentor informel), alors que quatre participantes n'avaient pas du tout de mentor.

Lorsqu'on parle de mentorat, il est essentiel de comprendre la distinction entre les mentors formels et informels. Le mentorat informel se caractérise par une relation personnelle ou organique qui se développe naturellement. Des personnes, telles que des pairs ou des amis, apportent des connaissances, un soutien et des conseils au mentoré. Une personne interrogée s'est tournée vers les Aînés de sa communauté pour connaître les matériaux et les méthodes qui permettent de produire un produit culturel donné : elle a utilisé leurs connaissances traditionnelles pour répondre aux besoins de son entreprise. Une autre participante a noué une relation de mentor d'entreprise informel avec sa grand-mère.

En revanche, le mentorat formel est une relation créée délibérément entre un mentor et un mentoré. Cela se produit dans le cadre d'un programme spécifiquement conçu pour le mentorat, sur le lieu de travail, ou parce que le mentoré a activement cherché à établir un lien professionnel. Le mentorat formel est une activité organisée où l'on vise à obtenir des résultats grâce à des objectifs bien définis. Les participantes concernées par le mentorat formel font remarquer que ces relations leur donnent la capacité de s'entourer d'autres femmes autochtones qui partagent les mêmes idées.



Celles qui n'ont pas recherché de mentorat lors de la phase de démarrage de leur entreprise citent diverses raisons expliquant ce choix :

Le mentorat vu comme inutile

Plusieurs raisons expliquent pourquoi les entrepreneures autochtones considèrent que le mentorat n'est pas nécessaire. Une participante a indiqué être autonome et ne pas avoir besoin de mentorat en raison de sa vaste expérience, alors qu'une autre a préféré effectuer ses propres recherches sur le succès des autres femmes plutôt que de le chercher de manière formelle.

« Je n'ai jamais vraiment eu de mentor tout au long de mon parcours, ce qui est intéressant, car j'entends beaucoup de gens en parler. »

« Je n'ai pas eu besoin de mentorat, car j'étais déjà une femme d'affaires expérimentée. »

Le manque de mentores autochtones

Plusieurs participantes mentionnent avoir un mentor homme ou ne pas avoir de mentor du tout en raison du manque de liens avec des femmes autochtones ou non autochtones exerçant dans un domaine qui présente un intérêt. Une participante a fait remarquer que son mentor homme ne pouvait pas comprendre ce qu'elle vivait en tant que femme. À partir de là, nous pouvons en déduire que les entrepreneures autochtones désirent le mentorat assuré par quelqu'un dont le vécu est similaire et éprouvent des difficultés à trouver une Autochtone qui puisse faire office de mentore. Par ailleurs, les entrepreneures autochtones semblent valoriser les communautés de personnes qui partagent les mêmes idées ou celles ayant vécu les mêmes expériences.

« J'ai eu un mentor homme, mais il ne pouvait pas bien comprendre ce que je vivais en tant que femme. Je n'ai trouvé personne dans mon secteur, alors une Autochtone dans ce domaine, n'en parlons pas. »

« L'entrepreneuriat n'est pas un sport individuel, donc j'aime m'entourer d'autres femmes qui font comme moi. »

Les qualités de mentor

Les mentors des entrepreneures autochtones doivent posséder différentes qualités qui leur permettent de prodiguer des conseils efficaces ainsi que des soutiens, et d'être source d'inspiration. Ces qualités garantissent que les mentors peuvent résoudre les difficultés singulières que rencontrent les entrepreneures autochtones tout en favorisant leur développement entrepreneurial. Idéalement, un mentor doit également travailler dans le même secteur que le mentoré, ou dans un secteur proche. En effet, cela permet aux mentors de prodiguer des conseils hautement pertinents propres au secteur, qui peuvent aider les mentorés à prendre des décisions éclairées et à positionner stratégiquement leurs entreprises sur le marché. Des entrepreneures autochtones expérimentées peuvent également faire office de mentors en partageant leur connaissance des pratiques traditionnelles et des stratégies commerciales modernes ainsi que la manière de conjuguer les deux avec succès. Les participantes ont détaillé ce qu'elles considèrent comme des qualités de mentor importantes pour les entrepreneures autochtones.

La compréhension et le soutien

Les mentors des entrepreneures autochtones doivent avoir différents niveaux de compréhension. Ils doivent comprendre les objectifs des mentorées, leurs traits de caractère et les obstacles auxquels elles sont confrontées en lien avec leur entreprise. Il a été mentionné que les mentors privilégient souvent la discussion de leur succès personnel plutôt que de la manière dont leur expertise peut aider le mentoré. Il est essentiel qu'un mentor de propriétaires d'entreprises de ce type se concentre sur les objectifs commerciaux et sur la manière de les aider à les atteindre en faisant preuve de compréhension et d'empathie.

« Sachant que les femmes ont des responsabilités envers leur famille et leur communauté, les mentors sont importants en raison de l'isolement de nombreuses femmes autochtones propriétaires d'entreprises et du contraste entre la culture autochtone de l'humilité et l'autopromotion. »

Des points de vue adaptés à leur culture

Les mentors doivent connaître la culture des mentorées, y compris les traumatismes ou les obstacles qu'elles ont pu rencontrer. De nombreuses participantes conviennent qu'avoir un mentor ayant un vécu similaire est préférable. Par conséquent, les entrepreneures autochtones peuvent chercher du mentorat auprès de femmes autochtones qui ont de l'expérience comme propriétaires d'entreprises. Une participante a cité les sentiments d'isolement et d'humilité propres aux peuples autochtones; le mentorat entre femmes autochtones garantit que ces points de vue sont compris.

« Si quelqu'un allait être mentor de femmes autochtones, il faut qu'il connaisse notre culture d'une certaine manière. Il faut qu'il comprenne le traumatisme générationnel, le système des pensionnats et les effets implicites que cela a eus pour les générations futures et sache que nous sommes des survivantes. J'ai l'impression qu'il y a vraiment des choses que quelqu'un qui va entrer dans cet univers doit comprendre. »

« Comprendre que les femmes ont des responsabilités envers leur famille et leur communauté, que les mentors sont importants, car de nombreuses femmes autochtones propriétaires d'entreprises se sentent isolées. »

Une expérience commerciale propre au secteur

Les mentors qui possèdent une expérience propre à un secteur peuvent offrir une expertise ciblée qui tient compte des possibilités et des défis particuliers de ce secteur. Les entrepreneures autochtones qui agissent en tant que mentores pour d'autres femmes autochtones exerçant dans le même secteur peuvent apporter une double perspective qui peut aider les mentorées à vivre l'intersection entre les défis liés à l'identité culturelle et ceux propres au secteur. Elles favorisent ainsi une approche plus holistique de la formation à l'entrepreneuriat.

« C'est important d'être mentorée par quelqu'un qui connaît le secteur. »

Le manque d'occasions de réseautage

Par bien des aspects, le réseautage peut être une composante essentielle de la phase de démarrage d'une entreprise pour les entrepreneurs. Tout d'abord, les événements de réseautage sont l'occasion pour les entrepreneurs de tisser des liens avec d'autres propriétaires d'entreprises ou des clients potentiels. Le réseautage peut également permettre aux entrepreneurs d'apprendre des autres entreprises ou intervenants aux événements sur les diverses facettes du développement commercial ou d'autres renseignements utiles qu'ils peuvent ensuite appliquer à leur propre entreprise. Finalement, pour les entrepreneurs, les événements de réseautage peuvent constituer des occasions de marketing pour promouvoir leur marque. Le réseautage et l'utilisation de tels événements peuvent aider les entreprises nouvellement créées à accroître leur visibilité sur leur marché, ce qui aboutit en fin de compte à la création d'une clientèle, à l'augmentation des ventes et à la génération de revenus durables.

Les entrepreneures autochtones citent le réseautage comme l'un des facteurs les plus déterminants tout au long du cycle de vie d'une entreprise. Les participantes ont fait remarquer qu'il est essentiel de trouver des clients et des fournisseurs, ainsi que des mentors d'entreprise et des pairs.

« Chaque situation de réseautage a contribué à promouvoir la marque ou a permis d'entrer en contact avec des personnes susceptibles d'aider d'une manière ou d'une autre. »

« Il est absolument essentiel de trouver des clients et des fournisseurs. Chaque entreprise a besoin de fournisseurs. Il est également crucial de trouver des mentors et des pairs. En effet, vous devez avoir quelqu'un à qui vous pouvez parler de votre entreprise. »

Toutefois, les participantes ont également mentionné s'être heurtées à des obstacles lors de leur participation à des événements et à des conférences, ainsi que pendant le réseautage en général. L'expérience de femme autochtone est un autre point évoqué par les participantes. Cela fait référence aux difficultés singulières et multidimensionnelles que seules les femmes autochtones rencontrent lors du réseautage, de la participation à des événements de réseautage et de la gestion d'une entreprise dans son ensemble. Au nombre de ces difficultés, citons : le racisme, le manque de lieux sûrs et inclusifs, le fait de ne pas être prise au sérieux en tant qu'entrepreneure, le traumatisme générationnel et le manque de confiance en soi. C'est complexe pour les femmes autochtones de participer de manière significative à des événements d'affaires et de réseautage quand leurs précédentes expériences sont ancrées dans des obstacles systémiques, y compris la discrimination ou l'exclusion.

« Je veux dire qu'aujourd'hui, je ne sais pas, mais en tant qu'Autochtone, et en particulier en tant que Métisse, dans le climat politique actuel, il est intimidant d'aller quelque part où quelqu'un sait que vous êtes une entreprise autochtone ou métisse, et si vos adversaires politiques sont là, ce n'est pas drôle. »



Du fait de ces problèmes, les femmes autochtones se sentent mal accueillies et mal à l'aise dans les environnements de réseautage. Le manque de lieux sûrs est exacerbé par des formes de discrimination exercée par d'autres participants à ces événements. Ces difficultés dissuadent les entrepreneures de tisser des liens solides, d'obtenir l'avis précieux de personnes expérimentées et de profiter d'une plateforme où une entreprise peut accroître sa visibilité. Lorsque les femmes autochtones ne sont pas en mesure d'accéder aux ressources nécessaires, un cercle vicieux se crée. Cependant, grâce à des occasions de réseautage inclusives et solidaires, les entrepreneures peuvent développer leurs réseaux et assurer la prospérité de leur entreprise en phase de démarrage.

Networking

Challenges

Les coûts des événements de réseautage et des conférences

Nombre d'entrepreneurs peuvent difficilement se permettre les événements de réseautage, ce qui les empêche de se rendre à des conférences qui seraient porteuses pour le développement de leur entreprise. Outre les coûts réels de l'événement, les entrepreneurs situés dans des régions rurales peuvent trouver qu'il est plus difficile d'assister à des événements ayant lieu dans des milieux urbains en raison des frais de transport et de logement. Cela peut s'avérer problématique pour une entreprise en phase de démarrage, lorsque les ventes et la génération de revenus n'ont pas encore atteint leur apogée. Or, les avantages d'une participation à ces événements seraient nombreux.

« Il y a des endroits où vous allez rencontrer des personnes qui pourront vous aider encore plus, mais ces endroits ne sont en général pas gratuits et c'était un obstacle. La principale raison pour laquelle on se rend à une conférence, c'est le réseautage et c'est un domaine où le financement serait vraiment utile pour que les femmes puissent avoir accès à des fonds pour assister à des conférences. »

Le manque de lieux sûrs pour les femmes

L'importance de lieux sûrs pour les femmes, qui manquent actuellement, a été mentionnée par de nombreuses personnes interrogées. Les participantes font remarquer qu'elles éprouvent des difficultés à être prises au sérieux en tant que femme et que les autres personnes qui assistent aux événements de réseautage, surtout les hommes, peuvent se montrer condescendantes, agressives et avoir des conversations inappropriées. Cela signifie que les femmes autochtones subissent du harcèlement et de la discrimination dans les environnements de réseautage. Les femmes autochtones notent la nécessité d'événements dédiés qui procurent des environnements sûrs et accueillants pour les femmes.



« À ces événements, les hommes blancs plus âgés ont pu se montrer condescendants et ne me prenaient pas au sérieux. C'était difficile de trouver des femmes en activité avec lesquelles réseauter. »

« J'ai éprouvé du malaise, de l'anxiété et un manque de confiance en moi. Quand on ne connaît personne dans la salle, c'est difficile de prendre la parole. »

« Il s'agit d'un lieu où l'on se sent à l'aise. Je me sens à l'aise lorsque j'entre dans un espace autochtone qui m'est familier et que je sais potentiellement à quoi m'attendre lorsque je m'y rends. Et ce n'est pas juste quelqu'un qui parle au microphone, qui remet des récompenses. C'est un environnement où vous apportez des tambours ou de la musique et où les Aînés sont présents. »

Les sentiments liés à l'humilité

Plusieurs participantes ont indiqué éprouver des difficultés avec l'humilité et la confiance, d'où une incapacité à réseauter avec des personnes qu'elles ne connaissent pas bien. Un sentiment d'humilité reconnu comme un obstacle laisse penser que certaines femmes peuvent éprouver des difficultés à faire leur autopromotion ou à faire valoir leur entreprise dans des situations de réseautage.

« Je n'ai pas nécessairement une apparence autochtone traditionnelle et j'ai l'impression qu'une grande partie des obstacles au réseautage que je rencontre sont dus au fait que les gens n'approchent pas forcément d'autres personnes qui ont une apparence différente. D'un point de vue féminin, lors des événements de réseautage, je comprends parfaitement que les gens passent à côté de moi. »

Les traits de personnalité introvertis

Être introvertie ou timide est souvent avancé par les participantes comme constituant une difficulté pour le réseautage. Les événements de réseautage sont sociaux par nature et tisser de nouveaux liens peut être une tâche intimidante. Aussi les personnes qui éprouvent des difficultés à cet égard se sentent-elles moins enclines à y assister ou à y participer, ce qui les prive d'occasions de croissance potentielle pour leur entreprise. Les participantes ont fait remarquer qu'un manque de compétences en réseautage renforce la réticence à participer à des événements de ce type, qui s'avèrent difficiles pour celles qui ne sont pas sociales.

« Je trouve que le traumatisme générationnel que nous portons avec nous est un gros obstacle. Nous devrions avoir confiance parce que nous avons la capacité, nous avons la compétence et nous avons les idées. Nous devons être capables d'aller réseauter avec les gens. Avoir la confiance pour y aller, c'est vraiment ardu. »

« Je suis bavarde dans le bon environnement, mais dans un environnement où l'on n'est pas à l'aise, on se replie un peu sur soi. Et comme je l'ai dit, rien que de s'y rendre, cela peut être intimidant. »

L'amélioration du réseautage

Afin de creuser la question, nous avons demandé aux participantes de définir les types d'occasions de réseautage les plus utiles pour les entrepreneures autochtones lors de la phase de démarrage de leur entreprise. En cernant ces besoins, il est possible de créer des ressources pour y répondre.

Les participantes ont indiqué deux besoins clés : les avantages du réseautage en personne et du réseautage en ligne.

Le réseautage virtuel présente plusieurs atouts, notamment la réduction des obstacles financiers et de l'intimidation, ainsi qu'une plus grande facilité de participation. Les participantes font remarquer que bien que le réseautage virtuel puisse être bénéfique, il doit être effectué correctement. Par exemple, il doit être engageant pour ceux qui participent et doit être l'occasion d'avoir des conversations entre participants, surtout ceux qui appartiennent au même secteur.

Le réseautage en personne est l'occasion de quitter son domicile et, comme cela a été noté, est plus simple lorsque l'on discute avec d'autres. Une participante a déclaré que le réseautage en personne est idéal, car, en rencontrant les autres dans la vraie vie, c'est « plus facile de puiser leur énergie. » Une occasion de réseautage idéale consisterait en un événement qui présente le succès de femmes autochtones et comprend une discussion d'un groupe de femmes autochtones. Cela permettrait le brassage d'idées et serait l'occasion d'avoir des conversations enrichissantes avec des personnes qui vivent des expériences similaires.

Les participantes ont décrit les types de réseautage utiles pour les entrepreneures autochtones :

« Le mieux serait de petits groupes. Des groupes locaux, car ils peuvent s'entraider le plus, et lors de la phase de démarrage, c'est le type d'aide dont on a le plus besoin. Ensuite, au fur et à mesure qu'on grandit, on veut commencer à sortir et à aller plus loin dans des conférences et des choses comme ça, mais dans les premiers temps, de petits groupes qui coopèrent au niveau local sont la meilleure façon de procéder. »

« Je trouve qu'il faut juste discuter avec d'autres personnes qui sont passées par là, en sachant qu'on n'est pas seuls. Juste discuter avec d'autres personnes qui sont passées par une situation similaire, c'est, je crois, le plus important. »

« Nous avons de merveilleux cercles autochtones de différents types de réseaux, pas seulement dans le domaine des affaires, mais aussi dans celui de l'éducation ou de la santé, entre autres. Et tant que vous avez les bonnes personnes qui les dirigent, ces réseaux peuvent absolument être un espace de réseautage formidable, c'est certain. »

Dans l'ensemble, les entrepreneures autochtones apprécieraient les occasions de réseautage en personne ou en ligne du moment qu'ils offrent un espace sûr et inclusif. Des espaces de réseautage sûrs et inclusifs reconnaîtraient et célébreraient les expériences des femmes autochtones, ce qui est un aspect essentiel pour celles qui cherchent à créer et à développer leur entreprise. Les entrepreneurs nouvellement établis ont besoin de lieux et de ressources exempts d'obstacles et de discrimination pour bénéficier de l'égalité des chances et d'une activité équitable.

L'effet de la communauté

Les précédentes données du CCEA montrent que les entreprises autochtones s'établissent dans les communautés locales pour y combler des lacunes. Les entreprises prospèrent pour aider les communautés et, à leur tour, celles-ci aident les entreprises à réussir.

De même, les participantes à cette étude ont fait remarquer que leur motivation pour créer une entreprise était de rendre service au niveau local ou de combler une lacune qu'elles avaient repérée dans la communauté. D'après leurs réponses, il semble également que les communautés accueillent les entreprises et les soutiennent en accédant aux biens ou aux services fournis. Certaines entrepreneures autochtones soulignent avoir été reconnues par des récompenses de la clientèle ou de la chambre de commerce, ce qui a renforcé le soutien des communautés locales.

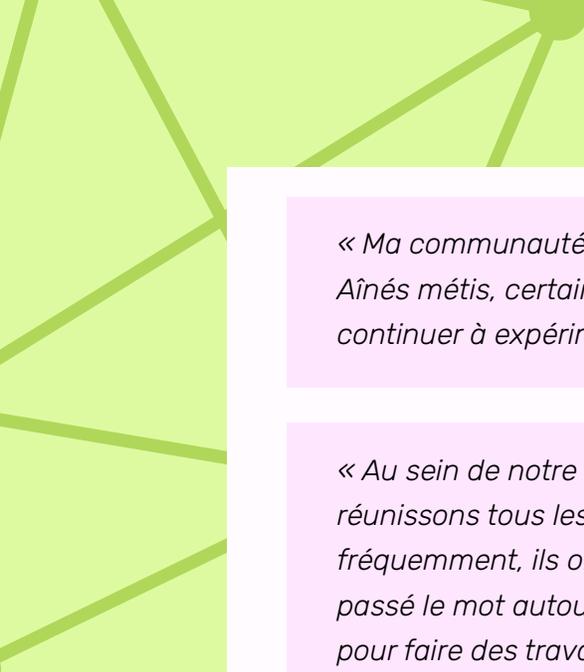
Dans leurs réponses, les participantes expliquent comment elles définissent la communauté. Ce terme pouvant avoir plusieurs acceptations selon les personnes, il était crucial de comprendre sa signification pour ces participantes.

« Ma communauté, mon collègue, mes partenaires commerciaux et la chambre de commerce, voilà ce que je considère comme ma communauté. Je dirais qu'ils ont probablement été pour moi les facteurs de réussite les plus importants. »

Elles ont également déclaré que les communautés locales étaient utiles au tout début de leur parcours entrepreneurial. On a demandé aux participantes d'expliquer pourquoi c'était le cas, afin d'avoir un éclairage sur le rôle important que jouent les communautés locales. Les participantes ont indiqué que leurs communautés locales étaient utiles pour créer une clientèle qui accroît la génération de revenus, pour fournir des avis sur la manière dont l'entreprise peut améliorer ses services pour répondre aux besoins de la communauté, et pour se forger une réputation positive.

« Donc, vous, la communauté locale, les gens qui habitent votre quartier qui sont si utiles. Dans les cinq minutes qui ont suivi l'ouverture des ventes en ligne pour l'entreprise, il y a eu une vente et je m'attendais à ce que ce soit un ami, mais ce n'était pas le cas, c'était un voisin. Ce sont les personnes qui vivent ici qui profitent à tout le monde. »





« Ma communauté a été d'une aide immense. Les Métis, de nombreux Aînés métis, certains de mes mentors, m'ont vraiment encouragée à continuer à expérimenter avec mon art quand j'ai commencé. »

« Au sein de notre communauté métisse, parce que nous nous réunissons tous les mois en conseil et que nous discutons fréquemment, ils ont appris que nous avons une entreprise et ont passé le mot autour d'eux, et leurs amis ou leur famille nous ont appelés pour faire des travaux. »

Les succès et les difficultés

Les participantes ont communiqué certains de leurs résultats positifs et ont cité divers facteurs qui leur ont permis de devenir des entrepreneures prospères. Que cela soit en accroissant leur propre richesse financière, en soutenant leur communauté, ou en apprenant ou se montrant ce qu'elles pouvaient atteindre, il était indéniable que ces femmes autochtones étaient des symboles forts et résilients de la prospérité économique.

Voici quelques-uns des éléments mentionnés par nos participantes en termes d'impact global sur la réussite de l'entreprise dans sa phase de démarrage :

Les groupes de pairs ou de réflexion

La croissance et la réussite ont reposé sur l'existence d'un réseau de pairs qui ont les mêmes valeurs, où elles ont pu chercher des conseils et un soutien. Grâce à ces groupes de réflexion sur la résolution des problèmes, les entrepreneures ont été à même de surmonter les obstacles et d'atteindre leurs objectifs.

Le soutien des clients et de la communauté

Les clients et le soutien de leurs communautés ont été reconnus comme d'importants facteurs de réussite. Les entrepreneures ont puisé leur motivation à réussir dans la fierté et le soutien des autres.

La passion pour l'entreprise

Pour certaines entrepreneures, le succès s'explique par leur travail acharné et leur motivation à voir leur entreprise prospérer.

Les investissements

L'acquisition des investissements a influé sur la réussite de certaines entrepreneures. Ces investissements leur ont permis de bâtir et de développer leur marque.

Le mentorat

Le mentorat des Aînés, des amis et d'autres propriétaires d'entreprises a été cité comme efficace. Ces mentors ont fourni de précieux avis et un soutien tout au long du parcours de ces entrepreneures.



L'objectif et la vision

Pour certaines entrepreneures, cela été décisif de bien comprendre la raison d'être d'une entreprise et d'avoir une vision de l'objectif qu'elle s'est fixé.

L'adaptabilité

La capacité à être flexible en réponse aux changements du marché a été citée comme le facteur qui a permis à une entrepreneure de créer une entreprise prospère.

« L'effet positif le plus grand sur l'entreprise en phase de démarrage, ça a été ma communauté. C'est elle qui m'a le plus soutenue. »

« Le moment le plus fort, c'est quand nous avons reçu un investissement d'une institution financière autochtone. Nous avons pu alors créer cette marque facile à reconnaître dont j'avais rêvé, ce qui n'était pas possible sans son investissement. Sans son investissement, cette marque n'existerait pas comme elle le fait aujourd'hui. »

« J'ai appartenu à des groupes de réflexion et tout ce que j'ai accompli de grand dans ma vie et dans mon entreprise, je le dois à un groupe de réflexion. Je dirais qu'avoir un groupe de pairs a toujours été important pour moi. »

« L'effet le plus positif, je le dois à moi-même et à mon travail acharné. J'étais passionnée par ce que je faisais et j'allais le faire quoi qu'il arrive. »

Les plus grands défis

Alors que les victoires de l'entrepreneuriat peuvent changer des vies – pour le ou la propriétaire de l'entreprise, son personnel et la communauté plus large – ce n'est souvent pas un parcours de tout repos vers le succès. La capacité à surmonter des obstacles internes (par exemple la peur de l'échec) et externes (par exemple obtenir un financement suffisant) est une part essentielle de l'entrepreneuriat et a été démontrée par les femmes interrogées.

Parmi les plus grands défis rencontrés pendant leur parcours entrepreneurial et cités par les participantes, mentionnons :

- > La non-reconnaissance de la valeur d'une communauté entrepreneuriale et l'importance de décrocher les premiers clients
- > L'apprentissage de la manière de s'imposer et de se défendre
- > La difficulté à trouver des fonds et des ressources pour l'entreprise
- > Le manque de connaissances opérationnelles
- > Les croyances oppressives internalisées des peuples autochtones qui ont entravé leur potentiel personnel
- > La gestion du temps en tant que propriétaire d'entreprise
- > Les difficultés à être prises au sérieux
- > Les circonstances économiques imprévisibles comme la pandémie de COVID-19

« Je suis une seule personne et diriger une entreprise recouvre tellement d'aspects différents. J'ai appris aux côtés de tant d'entrepreneurs, nous découvrons comment faire au fur et à mesure et c'est un défi. »

« Le plus grand défi qu'une personne n'ait jamais eu à relever dans le monde des affaires, c'est elle-même, moi y compris. »

« Ce que les entrepreneures doivent faire, c'est se concentrer sur l'obtention de ces dix premiers clients, car c'est ainsi qu'elles découvriront comment faire des affaires. Tant que vous ne commencez pas à vendre, vous ne savez pas à quoi cela va ressembler. »

« En tant qu'être humain conscient, je suis toujours en conflit avec moi-même pour savoir dans quelle mesure je veux participer à ce système capitaliste d'entreprise qui n'est pas le nôtre. »

« Je pense que mon plus grand défi a été de gérer une entreprise et d'être maman à la maison, surtout quand les enfants étaient à la maison pendant la COVID. Il s'agit d'une véritable perte de temps pour son entreprise quand on essaie d'être à la fois maman et entrepreneure. »

Autres besoins

Les participantes ont indiqué avoir les besoins suivants pour soutenir leurs efforts entrepreneuriaux :

La création de fonds pour les conférences et les événements de réseautage

Cela permettrait de bâtir des réseaux et une exposition à d'autres possibilités.

L'extension des formations financières

Comme le manque de littératie financière est un obstacle, les organisations autochtones doivent créer des programmes de formation en vue de développer et d'approfondir les connaissances financières des entrepreneures autochtones.

Les incitations à recourir au financement externe

On a laissé entendre que les entrepreneures autochtones comptent sur leur capacité à tirer un profit de leurs entreprises pour le financement plutôt que sur les fonds provenant d'autres sources.

La suppression des obstacles financiers

Les banques traditionnelles sont perçues comme ayant des lourdeurs administratives (ou des réglementations rigides) qui empêchent les entrepreneurs d'accéder au soutien financier à destination des jeunes pousses. Les participantes ont fait remarquer qu'il est temps que les banques repensent leur approche et rendent le financement plus accessible.

Le soutien des communautés rurales et éloignées

Les entrepreneurs autochtones des régions éloignées ont souvent un accès limité à Internet, ce qui crée des inégalités de chances entre les entrepreneurs des différentes zones géographiques. Afin de garantir l'égalité des chances, ceux vivant dans des régions éloignées doivent pouvoir bénéficier de soutiens.

La création de lieux sûrs pour les femmes autochtones

Les entrepreneures autochtones ont besoin de lieux sûrs où elles peuvent parler de leurs aspirations et de leurs peurs avec d'autres personnes qui pensent comme elles dans des formats plus traditionnels ou même spirituels.

L'encouragement aux femmes autochtones à voir grand

Comme noté par une participante, les femmes autochtones voient souvent leur entreprise comme petite, car elles ne peuvent pas visualiser leur potentiel et leurs capacités. Ces propriétaires d'entreprises doivent être encouragées à voir grand et à envisager toutes les possibilités pour leur entreprise.





Discussion : les quatre principes fondamentaux et l'avenir

La présente étude visait à cerner les lacunes au sein des soutiens financiers, du mentorat et du réseautage pour déterminer ce qui empêche les entrepreneures autochtones de parvenir au succès. Même s'il est essentiel de comprendre les obstacles, nous devons également réfléchir à ce qui en est à l'origine.

Selon de précédentes études, les obstacles résultent de l'absence des quatre principes fondamentaux : les relations, le respect, la responsabilité et la réciprocité. Bien qu'essentiels au commerce autochtone avant l'entrée en contact, ces principes ont également servi de cadre aux traités commerciaux initiaux avec les nouveaux arrivants afin d'établir une existence cohésive entre les peuples autochtones et non autochtones. Les relations étaient tendues avant la Confédération de 1867, mais avec l'introduction de la *Loi sur les Indiens* en 1876, les populations de colons et leurs gouvernements

ont commencé à négliger les accords et les obligations découlant des traités. Du fait de ce nouveau précédent législatif, les communautés autochtones ont été dépossédées de leur souveraineté sur leurs terres, privées de leur autonomie en tant qu'êtres humains libres de penser et placées sous la tutelle de l'État. L'histoire de la colonisation et de l'assimilation des peuples autochtones continue à avoir des effets socio-économiques, physiques et émotionnels durables et dévastateurs, qui créent des épreuves financières et des inégalités de développement.

Au fil du temps, l'histoire de la colonisation et le manque de prise en considération des besoins des peuples autochtones ont affecté chaque personne autochtone au Canada. Cela continue à transparaître au sein des activités entrepreneuriales des femmes autochtones. Les quatre principes fondamentaux et leur utilisation doivent être discutés afin d'avancer de manière positive.

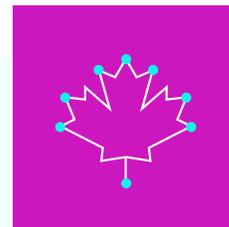
Les relations

L'absence et la négligence des relations véritables entre le gouvernement du Canada et les peuples autochtones ont contribué aux obstacles à l'accès aux ressources financières et aux autres soutiens. Le gouvernement du Canada reconnaît ce comportement négligent et déclare : « le gouvernement fédéral doit s'efforcer d'apporter des améliorations plus importantes à ses relations actuelles avec les groupes autochtones »¹⁴⁹. Les systèmes, politiques et institutions discriminatoires créés par la *Loi sur les Indiens* visaient à restreindre la prospérité et le bien-être des peuples autochtones, en particulier des femmes autochtones. Il est essentiel que des relations véritables soient nouées entre les organisations, les gouvernements et les entrepreneures autochtones afin de se réapproprier les rôles et d'accroître leur prospérité économique. Cela ne peut pas se faire sans relations solides et attentionnées.

Le respect

Respect et relations sont étroitement liés, car le respect doit être présent tout en établissant et maintenant des relations véritables. Le gouvernement du Canada s'est engagé à renouveler ses relations avec les peuples autochtones, bâties sur le respect, le partenariat et la reconnaissance des droits¹⁵⁰. Le respect peut découler d'une écoute, d'un apprentissage et d'une consultation continus afin de comprendre la singularité besoins adaptés spécifiquement aux femmes et des besoins culturels des entrepreneures autochtones.

L'absence et la négligence des relations véritables entre le gouvernement du Canada et les peuples autochtones ont contribué aux obstacles à l'accès aux ressources financières et aux autres soutiens.



La responsabilité

Les programmes, politiques et soutiens ont été conçus et mis en œuvre sans consultation et prise en considération des besoins et des défis que rencontrent les femmes autochtones. Les gouvernements et les organisations qui créent et mettent en œuvre des programmes et d'autres formes de soutien ont la responsabilité de respecter les droits et l'autonomie des peuples autochtones, tout en veillant à ce que les personnes participant aux processus de prise de décision soient associées. Des consultations et des relations véritables doivent permettre d'assumer la responsabilité d'un partage équitable de la prospérité, ainsi que de la prise de décision, entre les peuples autochtones et non autochtones.

La réciprocité

La réciprocité est un principe qui guide les peuples autochtones. Elle repose sur une compréhension de l'interconnexion sociale, écologique et spirituelle qui renforce la vitalité des communautés¹⁵¹. À partir de la colonisation, les femmes autochtones ont été socialement et économiquement isolées, tout en étant déconnectées de leur culture, de leur famille et de leurs communautés. Un environnement propice à la confiance, au respect, à la collaboration et aux relations, ainsi qu'à un renouvellement de la réciprocité, peut améliorer le paysage social, économique, culturel et politique.



La conscience des lacunes

La prise de conscience des lacunes qui ont donné lieu à d'immenses obstacles à la prospérité socio-économique pour les entrepreneures autochtones constitue une étape vers la réconciliation. Mettre en œuvre et privilégier les relations, le respect, la responsabilité et la réciprocité sont une façon de restaurer les principes des traités originels et de démanteler les obstacles qui ont arrêté les femmes autochtones dans leur parcours entrepreneurial. Il est temps pour les organisations et les gouvernements de concevoir et de mettre en œuvre des programmes et des soutiens en consultation avec les entrepreneures autochtones afin de donner un éclairage sur les besoins et les manques spécifiques.

« Parce que c'est une période où nous devons renforcer l'autonomie des femmes... Le monde est là pour qu'elles l'apprécient, et elles peuvent être qui elles veulent, ce qu'elles veulent.¹⁵² »

Phyllis Williams

Conclusion et recommandations

L'entrepreneuriat est un parcours qui compte de multiples étapes complexes, chacune présentant ses propres difficultés et possibilités particulières. Si l'entrepreneuriat est souvent un défi, il l'est encore plus pour les femmes autochtones. Les environnements économiques et sociaux façonnent le paysage de l'entrepreneuriat, alors que le genre et la culture créent les nuances dans lesquelles les personnes en font l'expérience. Comme discuté tout au long du présent rapport, les entrepreneures autochtones ont des besoins distincts en financement, mentorat, réseautage et autres soutiens favorisant la croissance des entreprises prospères. Néanmoins, cette analyse affirme que les femmes autochtones demeurent résilientes. En effet, elles surmontent ces épreuves tout au long de leur carrière d'entrepreneures.

La présente étude a permis de recueillir l'avis de 16 entrepreneures autochtones prospères à l'issue d'entrevues sur la phase de démarrage de leur entreprise. Elle a révélé que ces propriétaires étaient motivées dans leur entrepreneuriat par différents facteurs. Cela passe par un désir d'indépendance, la poursuite d'une passion, la progression de manière non traditionnelle, la connexion à leur culture et son intégration dans l'entreprise, et/ou la possibilité de faire la différence dans les résultats socio-économiques de leur communauté. Dans la plupart des cas, ces femmes autochtones ont eu recours à leur épargne personnelle pour financer la création de leur entreprise. Parmi les autres méthodes, mentionnons : les bénéfices non répartis, les Institutions financières autochtones (IFA) et

les prêts personnels ou les lignes de crédit. Des aides sont également offertes par des institutions financières comme les cinq grandes banques et les IFA.

Plusieurs universités ontariennes dispensent des programmes et des cours spécifiquement adaptés aux entrepreneures autochtones. Les organismes de soutien aux entreprises offrent également des ressources telles que des activités de formation et du mentorat, du financement et des occasions de réseautage. Lors de nos entretiens, nous avons trouvé que le mentorat et le réseautage étaient importants pour la réussite commerciale des propriétaires, car ils ouvraient des possibilités de marketing et permettaient de tisser des liens avec d'autres propriétaires et une clientèle potentielle. Le soutien de la communauté et les groupes de pairs ou de réflexion se sont également révélés être des facteurs de réussite majeurs.

Par ailleurs, les entrepreneures autochtones se heurtent à des obstacles importants lors de la phase de démarrage de leur jeune pousse. Certaines entrepreneures en devenir ne possèdent pas les connaissances opérationnelles nécessaires pour créer une entreprise, mais ne peuvent pas réseauter pour l'acquérir en raison de leur manque de confiance et de l'absence de lieux sûrs pour elles. La discrimination continue à poser un obstacle majeur aux entrepreneures autochtones, ce qui conduit à du racisme internalisé et du sexisme, qui entravent le succès de leur entreprise. En outre, malgré l'offre de possibilités de financement

par les institutions financières traditionnelles et les IFA, des questions telles que la solvabilité et les conditions strictes de prêt empêchent les entrepreneures autochtones d'accéder à ces ressources. Le financement et les frais sont également des obstacles courants à de nombreuses ressources potentielles, comme la formation, les événements de réseautage et les possibilités de mentorat.

Cette étude reconnaît que l'avenir des entrepreneures autochtones est prometteur et regorge de possibilités de croissance. Alors que le rapport examine l'entrepreneuriat des femmes autochtones en phase de démarrage, les futurs travaux de recherche sur ce sujet devront s'appuyer sur ses conclusions. L'entrepreneuriat des femmes autochtones continue de croître avec les tendances de durabilité et d'impact social, ce qui signifie que davantage d'entreprises détenues par des femmes autochtones pourraient se développer au-delà de leur propre communauté et pénétrer les marchés mondiaux.

Il est essentiel d'avoir des voix autochtones qui dictent les programmes et l'éducation à l'entrepreneuriat en vue de la création de programmes culturellement adaptés, dignes de confiance et efficaces. Les leaders autochtones apportent une profonde compréhension des valeurs culturelles, des traditions et des difficultés singulières de leur communauté. Ils peuvent concevoir des programmes d'entrepreneuriat qui sont en adéquation avec la vision du monde des Autochtones, en intégrant les connaissances et les pratiques traditionnelles dans l'enseignement commercial moderne. Cela s'étend aux femmes autochtones, car personne ne comprend mieux leurs besoins que les femmes autochtones elles-mêmes. Les programmes sur l'entrepreneuriat gérés par et pour les femmes autochtones peuvent par conséquent satisfaire les besoins singuliers des femmes autochtones d'une manière culturellement appropriée.

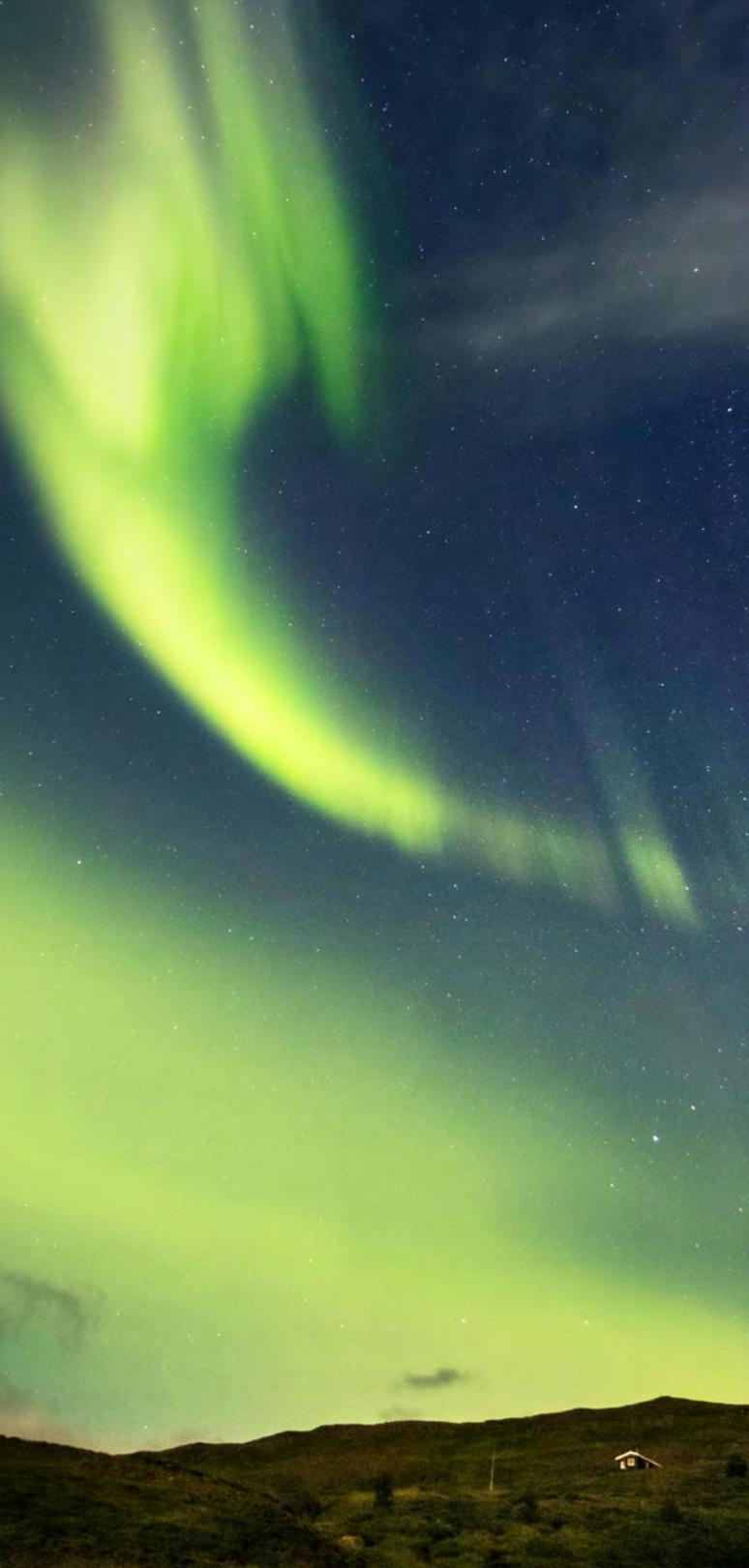
Bien que les avis rassemblés ici ne puissent pas être considérés universellement comme le point de vue de toutes les entrepreneures autochtones, ils peuvent offrir des directives pour l'élaboration de recommandations politiques. Cependant, la taille de l'échantillon plus petit utilisé dans cette étude impose des limites, car il y a un risque de mauvaise interprétation des résultats comme une généralisation des expériences de la population autochtone plus large. Les expériences des participantes risquent de ne pas être représentatives de toutes les entrepreneures autochtones du Canada, en raison notamment des histoires personnelles et des situations géographiques différentes. Les résultats sont censés s'inspirer des thèmes similaires et des avis de personnes qui pensent de la même façon afin de reconnaître les obstacles et les possibilités existant dans le paysage actuel.

Afin que l'entrepreneuriat des femmes autochtones fleurisse, un environnement porteur est requis. Dans l'état actuel des choses, les femmes autochtones rencontrent des obstacles et cela persistera tant que les systèmes ne seront pas unifiés avec des caractéristiques réciproques et que les institutions ne tiendront pas compte des besoins spécifiques des différents groupes¹⁵³. Les soutiens, notamment les investissements, les capitaux financiers, l'accès au financement, les possibilités de croissance, les institutions progressistes, les programmes créés spécifiquement pour les femmes autochtones et les réseaux de soutien sont tous nécessaires à l'entrepreneuriat des femmes autochtones¹⁵⁴. La première étape en ce sens est la prise de conscience des lacunes qui aboutissent aux obstacles présentés tout au long du présent rapport. Grâce à cela, nous pouvons nous engager sur le chemin de la réconciliation économique pour les femmes autochtones.

Recommandations et pratiques sages

La présente étude a examiné la phase de démarrage d'entreprises détenues par des femmes en vue de cerner les possibilités, les obstacles et les soutiens à disposition des entrepreneures autochtones. Grâce aux résultats de notre examen, nous proposons des recommandations qui faciliteront la poursuite du développement de l'entrepreneuriat des femmes autochtones :

- > **Il faut que les décideurs politiques, les institutions financières et les organismes de soutien aux entreprises consultent les entrepreneures autochtones et coopèrent** avec elles pour élaborer des politiques et des ressources nécessaires au soutien de la croissance de l'entreprise. Les femmes autochtones comprennent les besoins spécifiques et singuliers qui doivent être pris en compte dans les programmes et les politiques.
- > **La formation et le financement doivent être renforcés** pour encourager les femmes autochtones à se lancer dans l'entrepreneuriat dans des secteurs où elles sont sous-représentées (c'est-à-dire les secteurs non axés sur les services).
- > **Il convient d'élaborer des programmes de formation qui sont rentables et accessibles pour tous.** Que ce soit dans des régions éloignées ou sur place, ces mesures permettront aux entrepreneures autochtones des régions éloignées d'avoir accès aux mêmes possibilités que celles des régions urbaines. De même, il faut créer des campagnes de marketing ou de sensibilisation afin de promouvoir des programmes de formation abordables.
- > **Des options de financement facilement accessibles** aux femmes autochtones doivent être conçues et les conditions d'admissibilité pour les femmes autochtones doivent être abaissées. En outre, il est recommandé :
 - > D'encourager les institutions financières, y compris les ifa, à créer des programmes ou à accorder un financement tenant compte des besoins des femmes autochtones
 - > D'étendre les subventions non remboursables disponibles afin que les femmes autochtones puissent développer leur entreprise sans craindre de s'endetter et d'accumuler des intérêts
 - > D'éduquer les institutions financières locales sur les besoins et le potentiel des entreprises détenues par des femmes autochtones.
- > **Des bourses ou des subventions** doivent être prévues pour permettre aux femmes autochtones d'assister à des événements de réseautage et d'accéder à des possibilités pouvant favoriser la croissance de leur entreprise.
- > **Un réseau d'entrepreneuriat à destination** des femmes autochtones doit être créé pour permettre aux membres de tisser des liens grâce au mentorat ou au réseautage dans un environnement sûr et inclusif.



Autres considérations

- > Il faut assurer un accès à des services de garde d'enfants sûrs et abordables. Cela permettrait aux femmes autochtones de continuer leurs opérations commerciales existantes ou de poursuivre leurs activités entrepreneuriales.
- > Il faut accroître le soutien aux entrepreneures dans la poursuite de l'intégration de savoirs traditionnels dans l'entreprise.
- > Il convient d'appliquer un prisme de genre et de diversité aux futurs travaux de recherche et programmes qui aident les entrepreneures autochtones.

Annexe



TABLEAU 1

Vue d'ensemble des soutiens de l'écosystème à destination des entrepreneures autochtones du Canada

Organisation	Programme	Objectif	Objectif stratégique	Ressources et services	Portée	Effet socio-économique
Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF)	Programme pour les femmes entrepreneures autochtones	Soutenir les femmes autochtones dans leurs activités entrepreneuriales	Stimuler la croissance économique des entrepreneures métisses, inuites et des Premières Nations	<ul style="list-style-type: none"> > Financement > Formation > Promotion du développement des entreprises autochtones 	Nationale	En menant des recherches à l'échelle nationale, l'ANSAF cherche à analyser les difficultés et les obstacles pour les entrepreneures autochtones afin de mieux reconnaître le soutien nécessaire. En 2022, l'organisation a reçu 22 millions de dollars sur trois ans pour le Programme pour les femmes entrepreneures autochtones.
Association des femmes autochtones du Canada (AFAC)	Programme de sensibilisation et d'orientation entrepreneuriale #BeTheDrum	Renforcer les compétences des femmes autochtones pénétrant sur le marché des affaires, de la gestion et de l'entrepreneuriat	Apporter des compétences aux femmes autochtones pour aider au développement économique par l'entrepreneuriat	<ul style="list-style-type: none"> > Aide au réseautage > Formation dans les compétences > Multiples services de soutien 	Nationale	L'AFAC organise plusieurs conférences pour améliorer la gestion commerciale et les compétences entrepreneuriales. Elle compte quatre piliers du soutien permettant aux femmes autochtones et aux personnes de genres divers d'accroître les chances de survie de l'entreprise. Rien qu'en 2021, 900 femmes autochtones ont participé à ses ateliers.

<p>Association des femmes autochtones du Canada (AFAC)</p>	<p>Programme « Indigenous Women's Entrepreneur Accelerator »</p>	<p>Favoriser l'indépendance économique des femmes autochtones</p>	<p>Développer les jeunes pousses des femmes autochtones</p>	<p>> Divers ateliers et événements de réseautage pour renforcer les compétences</p>	<p>Nationale</p>	<p>Le programme vise à favoriser l'indépendance économique et la résilience des personnes W2STGD (bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre) autochtones. Il offre tout un éventail de possibilités d'acquisition de compétences telles que le mentorat, les ressources en RH, la technologie, le réseautage et le marketing.</p>
<p>PARO Centre pour l'entreprise des femmes</p>	<p>Programme des femmes entrepreneures autochtones</p>	<p>Aider les femmes autochtones à créer leur entreprise ou à poursuivre le développement d'une entreprise existante</p>	<p>Aider les femmes autochtones qui s'efforcent d'avoir leur propre entreprise</p>	<p>> Financement</p>	<p>Locale (à distance et Nord de l'Ontario rural)</p>	<p>Ce programme est destiné aux femmes autochtones qui souhaitent créer ou développer leur entreprise. En finançant leurs projets d'entreprise, PARO espère développer les entreprises détenues par des entrepreneures autochtones.</p>
<p>Pauktuutit Inuit Women of Canada</p>	<p>Réseau des femmes inuites en affaires</p>	<p>Connecter les Inuites dans tout l'Inuit Nunangat afin d'aider les entrepreneures inuites</p>	<p>Mettre en réseau les Inuites qui ont une entreprise ou qui prévoient d'en créer une</p>	<p>> Occasions de réseautage > Aide au mentorat</p>	<p>Locale (Inuit Nunangat)</p>	<p>Ce programme s'emploie à sensibiliser aux besoins des Inuites et à favoriser le réseautage. Pour ce faire, elles sont encouragées à se mobiliser en faveur des préoccupations communautaires, régionales et nationales liées au développement social, culturel et économique. En 2021, près de 500 000 dollars ont servi à soutenir le développement économique des Inuites.</p>

Grands Défis Canada	Initiative d'innovation autochtone	Favoriser les innovateurs autochtones et faire avancer l'égalité des femmes autochtones et de la communauté 2SLGBTQ+	Répondre aux besoins des innovateurs autochtones et promouvoir l'égalité autochtone	<ul style="list-style-type: none"> > Soutien et orientation > Financement > Renforcement des compétences > Occasions de réseautage 	Nationale	Grands Défis Canada a accordé 2,5 millions de dollars de financement à dix projets appartenant à des femmes autochtones. L'organisation offre également des possibilités de développement des compétences et de réseautage afin d'accroître la viabilité des projets entrepreneuriaux.
Fireweed Fellowship	Fireweed Fellowship	Aider au développement éducatif des entrepreneurs autochtones	Examiner les modèles économiques alternatifs ainsi que la valeur individuelle et culturelle de l'entrepreneuriat, et la compréhension de la vision du monde des Autochtones dans le cadre de leur entreprise	<ul style="list-style-type: none"> > Financement > Formation > Possibilités de mentorat > Programme de formation de dix mois 	Nationale	Fireweed Fellowship est le premier accélérateur national destiné à l'entrepreneuriat autochtone. L'organisation fournit une assistance en matière de planification du financement, de conseils professionnels, de mentorat et d'outils spécifiques de planification d'entreprise.
Société d'aide au développement des collectivités de Wakenagun (IFA)	Société d'aide au développement des collectivités de Wakenagun (IFA)	Promouvoir le développement économique et les initiatives entrepreneuriales pour la communauté de Mushkegowuk	Favoriser la croissance des initiatives entrepreneuriales des populations autochtones par le biais d'un soutien, d'un financement et d'une aide éducative	<ul style="list-style-type: none"> > Financement > Accompagnement psychologique > Services de conseil 	Locale (communauté de Mushkegowuk)	Cette IFA peut financer la création ou le développement d'une entreprise à hauteur de 150 000 dollars. En outre, elle dispose d'une variété de services de soutien tels que des services de financement des entreprises, de planification stratégique et de conseil aux entreprises.
Louis Riel Capital Corporation (LRCC)	Métis Women Entrepreneurship Program	Accorder un financement commercial pour aider les Métisses à créer ou développer leur entreprise	Soutenir et financer des Métisses dans le cadre de leur projet d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> > Financement 	Locale (Manitoba)	Cette société accorde un financement commercial pour aider des Métisses à créer ou développer leur entreprise au Manitoba. Son programme peut accorder jusqu'à 50 000 dollars de financement.

Kwe-Biz (Plus en activité)	Supporting Indigenous Women Entrepreneurs	Aider les entrepreneures autochtones par de la formation commerciale et du mentorat	Développer l'aide à la formation pour mieux soutenir les entrepreneures autochtones	<ul style="list-style-type: none"> > Mentorat > Ateliers commerciaux > Occasions de réseautage > Formation scolaire 	Locale (Sud de l'Ontario)	Kwe-Biz a offert des formations commerciales en ligne et en personne assurées par des Autochtones, proposé du mentorat et des ateliers à destination des entrepreneures autochtones.
Nishnawbe Aski Development Fund (NADF)	Indigenous Women in Business Program (WiB)	Accorder un financement, assurer des formations commerciales en ligne et en personne	Appuyer le perfectionnement de l'enseignement avec l'aide du financement des femmes autochtones du Nord	<ul style="list-style-type: none"> > Renforcement des compétences > Financement > Réseautage > Aide aux stratégies commerciales 	Locale (Nord de l'Ontario)	Ce fonds vise à promouvoir les populations autochtones par le biais d'initiatives de développement économique et commercial dans le cadre de son programme Indigenous Women in Business. En 2021 et 2022, NADF a soutenu 37 projets en accordant 3 millions de dollars à des entrepreneures autochtones.
Indigenous Women's Business Network (IWBN)		Soutenir les entrepreneures autochtones par le réseautage, la fourniture de ressources et la reconnaissance	Fournir des ressources accessibles tout en bâtissant une communauté pour aider les femmes autochtones dans leurs projets d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> > Réseautage et communauté > Fourniture de ressources > Reconnaissance 	Locale (Colombie-Britannique)	Ce réseau a été créé pour apporter un soutien et des ressources, ainsi qu'une reconnaissance aux entrepreneures autochtones.
Pow Wow Pitch	Pow Wow Pitch Program	Fournir des plateformes, des programmes et des ressources pour soutenir les entrepreneurs autochtones afin qu'ils puissent créer et développer des entreprises prospères et durables enracinées dans la culture autochtone	Améliorer, développer et accélérer la croissance des entrepreneurs autochtones actuels et potentiels de manière durable grâce à des programmes et des ressources	<ul style="list-style-type: none"> > Réseautage > Mentorat > Programmes > Financement > Accès aux ressources 	Nationale	En 2022, Pow Wow Pitch a accordé plus de 300 000 dollars en subventions et en prix à des entrepreneurs autochtones émergents, assuré plus de 1 000 heures de mentorat et plus de 1 000 heures de formation.

<p>Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA)</p>	<p>Fonds pour l'entrepreneuriat des femmes autochtones</p>	<p>Soutenir les femmes autochtones par le biais de microcrédits</p>	<p>Atténuer les difficultés que rencontrent les femmes autochtones pour obtenir un soutien financier auprès des institutions financières traditionnelles</p>	<p>> Financement</p>	<p>Nationale</p>	<p>Le conseil offre un éventail de ressources financières et de soutiens aux petites entreprises et aux entrepreneurs. Les entrepreneures autochtones se voient accorder jusqu'à 4 000 dollars de prêts à taux zéro, remboursables sur une période de 36 mois.</p>
<p>Pestun Consulting Inc.</p>		<p>Former les entrepreneures autochtones à la littératie financière</p>	<p>Soutenir, développer et faire croître l'entrepreneuriat des femmes autochtones par l'éducation financière</p>	<p>> Renforcement des compétences > Mentorat > Accompagnement</p>	<p>Nationale</p>	<p>Pestun Consulting assure l'animation de formations par l'intermédiaire de formatrices agréées du Finance Cafe. Ces formatrices sont des femmes autochtones travaillant dans la finance en tant qu'éducatrices et défenseuses de l'éducation financière et aident à faire progresser l'entrepreneuriat des femmes autochtones.</p>

TABLEAU 2

Représentation de la main-d'œuvre autochtone, groupes de ressources et accessibilité des communautés dans les cinq grandes banques canadiennes

Banque	Représentation de la main-d'œuvre autochtone (Cadres supérieurs)	Représentation de la main-d'œuvre autochtone (Générale)	Niveau de APRA du CCEA	Groupes de ressources autochtones	Accessibilité des communautés autochtones (Nationale)
TD ¹⁵⁵	1,5 %	1,0 %	APRA Or du CCEA	Comité des Autochtones de l'entreprise	4 succursales situées dans une réserve ¹⁵⁶
Banque Scotia ¹⁵⁷	0,2 %	1,2 %	APRA Or du CCEA	Réseau autochtone de la Banque Scotia	4 succursales situées dans une réserve ¹⁵⁸
CIBC ¹⁵⁹	1,0 %	3,0 %	APRA Engagé du CCEA	Cercle des employés autochtones	4 succursales situées dans une réserve ¹⁶⁰
RBC ¹⁶¹	Non déclaré	1,3 %	APRA Engagé du CCEA	RBC Royal Eagles	8 succursales situées dans une réserve, 3 centres bancaires commerciaux et 5 agences bancaires de la Banque royale ¹⁶²
BMO ¹⁶³	Non déclaré	1,4 %	APRA Or du CCEA	Cercle de partage	13 succursales et un point de services bancaires communautaire ¹⁶⁴

Les renseignements figurant dans le Tableau 2 proviennent des rapports des banques à charte sur les partenariats autochtones et les rapports sur la diversité et l'équité en matière d'emploi, si disponibles. Attestation de partenariat en relations avec les autochtones (APRA) est un programme de certification qui confirme les performances de l'entreprise dans les relations autochtones aux niveaux bronze, argent ou or. Les entreprises font la promotion de leur niveau avec un logo APRA signalant aux communautés qu'elles sont de bons partenaires commerciaux et d'excellents lieux de travail, et qu'elles sont engagées envers la prospérité des communautés autochtones.

Références

- 1 Gueye, B., Lafrance-Cooke, A., et Oyarzun, J. (2022). *Caractéristiques des entreprises appartenant à des Autochtones*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2022012/article/00004-fra.htm>
- 2 Dunne, J. (2022). « Indigenous entrepreneurship: Making a business case for reconciliation. » Radio-Canada. <https://www.cbc.ca/news/business/indigenous-entrepreneurs-reconciliation-1.6601648>
- 3 Statistique Canada. (2023). *Profil de la population autochtone, Recensement de la population de 2021*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/ipp-ppa/index.cfm?Lang=F>
- 4 Gueye, B., Lafrance-Cooke, A., et Oyarzun, J. (2022). *Caractéristiques des entreprises appartenant à des Autochtones*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2022012/article/00004-fra.htm>
- 5 Adventure Travel Trade Association. (2022). *Les entreprises autochtones appartenant à des femmes sont à l'origine de la résurgence du tourisme autochtone en Alberta*. <https://www.adventuretravelnews.com/indigenous-female-owned-businesses-leading-the-resurgence-of-indigenous-tourism-in-alberta>
- 6 Mark, A. (2023). « Indigenous Women's Entrepreneurship. » Université Trent.
- 7 Indigenous Foundations. (n.d). « Marginalization of Aboriginal women. » https://indigenousfoundations.arts.ubc.ca/marginalization_of_aboriginal_women/
- 8 Richard, A. (2021). *Mikwam Makwa Ikwe (femme-ourse de glace) : analyse des besoins nationaux propres à l'entrepreneuriat féminin autochtone*. Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat, I.H. Asper School of Business. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2021/01/Mikwam_Makwa_Ikwe_FR.pdf
- 9 Croce, F. (2020). « Indigenous women entrepreneurship: analysis of a promising research theme at the intersection of indigenous entrepreneurship and women entrepreneurship. » *Ethnic and Racial Studies*, 43(6), 1013-1031. <https://doi.org/10.1080/01419870.2019.1630659>
- 10 Helmer, J. (2022). « The power of the pitch is growing Indigenous entrepreneurship. » Mastercard Newsroom. <https://www.mastercard.com/news/perspectives/2022/indigenous-entrepreneurship-canada/>
- 11 Morton, S., Jakobsh, K., et Savic, K. (2020). « Indigenous Women Entrepreneurs. » Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2020/10/Indigenous_Women_Entrepreneurs_EN.pdf
- 12 Association nationale des sociétés autochtones de financement. (2022). « Supporting indigenous entrepreneurs to survive and thrive 2020-21 annual report. » <https://nacca.ca/wp-content/uploads/2023/01/NACCA-AR-2020-21-WEB.pdf>
- 13 Croce, F. (2017). « Contextualized indigenous entrepreneurial models: A systematic review of indigenous entrepreneurship literature. » *Journal of Management & Organization*, 23(6), 886-906. <https://doi.org/10.1017/jmo.2017.69>
- 14 Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. (2023). *Le Fonds pour l'entrepreneuriat des femmes autochtones aide les femmes d'affaires autochtones ayant des idées novatrices, mais peu d'accès au capital, à croître et à réussir en tant qu'entrepreneures*. <https://www.ccab.com/fr/main/the-indigenous-women-entrepreneurship-fund-is-helping-indigenous-businesswomen-with-innovative-ideas-but-little-access-to-capital-grow-and-succeed-as-entrepreneurs/>
- 15 Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. (2019). « 2019 Ontario Aboriginal Business Survey. » [Manuscript non publié].

- 16 Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. (2019). « 2019 Ontario Aboriginal Business Survey. » [Manuscript non publié].
- 17 Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. (2019). « 2019 Ontario Aboriginal Business Survey. » [Manuscript non publié].
- 18 Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. (2021). *Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones – Phase II : Rapport sur la différence entre les hommes et les femmes*. https://www.ccab.com/wp-content/uploads/2021/10/indigenous_women_entrepreneurs_FRENCH_v06.pdf
- 19 Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. (2021). *Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones – Phase II : Rapport sur la différence entre les hommes et les femmes*. https://www.ccab.com/wp-content/uploads/2021/10/indigenous_women_entrepreneurs_FRENCH_v06.pdf
- 20 Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. (2021). *Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones – Phase II : Rapport sur la différence entre les hommes et les femmes*. https://www.ccab.com/wp-content/uploads/2021/10/indigenous_women_entrepreneurs_FRENCH_v06.pdf
- 21 Jakobsh, K., et Boskov, S. (2020). *Franchir les obstacles : Une décennie d'entrepreneuriat féminin autochtone au Canada*. Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat, Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2020/12/Franchir_les_obstacles.pdf
- 22 Larkin, O. (2017). « Make entrepreneurship accessible to Indigenous women. » Options politiques. <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/july-2017/make-entrepreneurship-accessible-to-indigenous-women/>
- 23 Larkin, O. (2017). « Make entrepreneurship accessible to Indigenous women. » Options politiques. <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/july-2017/make-entrepreneurship-accessible-to-indigenous-women/>
- 24 Jones, S. (2021). *Le réseautage est essentiel à la réussite des entrepreneures autochtones*. Comptables professionnels agréés du Canada. <https://www.cpacanada.ca/fr/nouvelles/articles-de-fond/2021-09-29-entrepreneures-autochtones>
- 25 Schmebri, L. (2022). *Réconciliation économique : pour restaurer la prospérité autochtone*. Banque du Canada. https://www.banqueducanada.ca/2022/05/reconciliation-economique-restaurer-prosperte-autochtone/?theme_mode=light
- 26 Jones, S. (2021). *Le réseautage est essentiel à la réussite des entrepreneures autochtones*. Comptables professionnels agréés du Canada. <https://www.cpacanada.ca/fr/nouvelles/articles-de-fond/2021-09-29-entrepreneures-autochtones>
- 27 Schmebri, L. (2022). *Réconciliation économique : pour restaurer la prospérité autochtone*. Banque du Canada. https://www.banqueducanada.ca/2022/05/reconciliation-economique-restaurer-prosperte-autochtone/?theme_mode=light
- 28 Schmebri, L. (2022). *Réconciliation économique : pour restaurer la prospérité autochtone*. Banque du Canada. https://www.banqueducanada.ca/2022/05/reconciliation-economique-restaurer-prosperte-autochtone/?theme_mode=light
- 29 Larkin, O. (2017). « Make entrepreneurship accessible to Indigenous women. » Options politiques. <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/july-2017/make-entrepreneurship-accessible-to-indigenous-women/>
- 30 National Collaborating Centre for Indigenous Health. (2020). *Le développement économique comme déterminant social de la santé des Premières Nations, des Inuits et des Métis*. <https://www.nccih.ca/docs/determinants/FS-EconomicDevelopmentSDOH-2020-FR.pdf>
- 31 Schmebri, L. (2022). *Réconciliation économique : pour restaurer la prospérité autochtone*. Banque du Canada. https://www.banqueducanada.ca/2022/05/reconciliation-economique-restaurer-prosperte-autochtone/?theme_mode=light
- 32 Jones, S. (2021). *Le réseautage est essentiel à la réussite des entrepreneures autochtones*. Comptables professionnels agréés du Canada. <https://www.cpacanada.ca/fr/nouvelles/articles-de-fond/2021-09-29-entrepreneures-autochtones>
- 33 Jones, S. (2021). *Le réseautage est essentiel à la réussite des entrepreneures autochtones*. Comptables professionnels agréés du Canada. <https://www.cpacanada.ca/fr/nouvelles/articles-de-fond/2021-09-29-entrepreneures-autochtones>

- 34 National Collaborating Centre for Indigenous Health. (2020). *Economic Development as a Social Determinant of First Nations, Inuit and Métis Health*. <https://www.nccih.ca/docs/determinants/FS-EconomicDevelopmentSDOH-2020-EN.pdf>
- 35 Jones, S. (2021). *Le réseautage est essentiel à la réussite des entrepreneures autochtones*. Comptables professionnels agréés du Canada. <https://www.cpacanada.ca/fr/nouvelles/articles-de-fond/2021-09-29-entrepreneures-autochtones>
- 36 Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. (2022). *Les entreprises et la réconciliation*. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1524506030545/1557513309443>
- 37 National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. (2019). *Calls for Justice*. https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Calls_for_Justice.pdf
- 38 Larkin, O. (2017). « Make entrepreneurship accessible to Indigenous women. » Options politiques. <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/july-2017/make-entrepreneurship-accessible-to-indigenous-women/>
- 39 National Collaborating Centre for Indigenous Health. (2020). *Le développement économique comme déterminant social de la santé des Premières Nations, des Inuits et des Métis*. <https://www.nccih.ca/docs/determinants/FS-EconomicDevelopmentSDOH-2020-FR.pdf>
- 40 National Collaborating Centre for Indigenous Health. (2020). *Le développement économique comme déterminant social de la santé des Premières Nations, des Inuits et des Métis*. <https://www.nccih.ca/docs/determinants/FS-EconomicDevelopmentSDOH-2020-FR.pdf>
- 41 Orser, B., Elliot, C., et Cukier, W. (2019). « Strengthening ecosystem supports for women: Ontario inclusive innovation (i2) action strategy. » Centre de leadership pour cadres Telfer. https://telfer.uottawa.ca/assets/documents/2019/5515_TELFER-Orser-Inclusive-Innovation-report_0419_final-aoda.pdf
- 42 Maxheimer, M.M., et Nicholls-Nixon, C.L. (2021). « What women want (and need) from coaching relationships during business incubation. » *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, 34(5), 548-577. <https://doi.org/10.1080/08276331.2021.1981728>
- 43 Orser, B., Elliot, C., & Cukier, W. (25 juin 2019). « Strengthening ecosystem supports for women: Ontario inclusive innovation (i2) action strategy. » Centre de leadership pour cadres Telfer. https://telfer.uottawa.ca/assets/documents/2019/5515_TELFER-Orser-Inclusive-Innovation-report_0419_final-aoda.pdf
- 44 Organisations d'entreprises de femmes du Canada. (s. d.). Page d'accueil. <https://weoc.ca/fr/welcome/>
- 45 Le Forum. (s. d.). Page d'accueil. <https://www.theforum.ca/fr/accueil>
- 46 Startup. (s. d.). *Incubateur de communautés féminines*. <https://startup.ca/>
- 47 Total Mom Inc. (s. d.). « Total Mom Inc.: Helping entrepreneurs grow their business. » <https://www.totalmom.ca/>
- 48 Grandy, G., et Culham, A. (2021). « Women-focused entrepreneurial support organizations: creating change in entrepreneurial ecosystems through building gender capital? » *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, 34(5), 1-22. <https://doi.org/10.1080/08276331.2021.1981730>
- 49 Cukier, W., Chavoushi, Z.H., Pestun, S., et Rahman, M.S. (2022). *Le financement des entrepreneures au Canada*. Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat. <https://wekh.ca/wp-content/uploads/2023/01/Le-Financement-des-entrepreneures-au-Canada-Finale.pdf>
- 50 Morton, S., Jakobsh, K., et Savic, K. (2020). « Indigenous Women Entrepreneurs. » Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2020/10/Indigenous_Women_Entrepreneurs_EN.pdf
- 51 Organisations d'entreprises de femmes du Canada. (2022). *Sur la voie du succès : Comment soutenir les femmes chefs d'entreprise*. https://weoc.ca/site-content/uploads/2021/09/WEOC_COVID19Survey_FINAL-fr.pdf
- 52 Organisations d'entreprises de femmes du Canada. (2022). *Sur la voie du succès : Comment soutenir les femmes chefs d'entreprise*. https://weoc.ca/site-content/uploads/2021/09/WEOC_COVID19Survey_FINAL-fr.pdf
- 53 Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. (2021). *Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones – Phase II : Rapport sur la différence entre les hommes et les femmes*. https://www.ccab.com/wp-content/uploads/2021/10/indigenous_women_entrepreneurs_FRENCH_v06.pdf

- 54 Association nationale des sociétés autochtones de financement. (2020). « Indigenous Women Entrepreneurs in Canada: Summary of National Survey Findings. » <https://nacca.ca/wp-content/uploads/2020/07/NACCA-IWE-Survey-Report.pdf>
- 55 Cukier, W., Chavoushi, Z.H., Pestun, S., et Rahman, M.S. (2022). *Le financement des entrepreneures au Canada*. Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat. <https://wekh.ca/wp-content/uploads/2023/01/Le-Financement-des-entrepreneures-au-Canada-Finale.pdf>
- 56 Amato, Diane. (2020). « Indigenous Entrepreneurship in Canada: The Impact and the Opportunity. » RBC. <https://discover.rbcroyalbank.com/indigenous-entrepreneurship-in-canada-the-impact-and-the-opportunity/>
- 57 Lesonsky, R. (2020). « Small business grants for women: 13 incredible opportunities. » Fundera. <https://www.fundera.com/blog/small-business-grants-for-women>
- 58 Startup Canada. (18 juin 2018). « Startup Canada and Evolocity Financial Group partner to invest in women entrepreneurs. » <https://www.startupcan.ca/2018-startupwomen-fund/>
- 59 Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. (2023). *Fonds Dow pour l'économie autochtone*. <https://www.ccab.com/fr/dow-indigenous-economy-fund-2023/>
- 60 Association nationale des sociétés autochtones de financement. (2020). « Indigenous Women Entrepreneurs in Canada: Summary of National Survey Findings. » <https://nacca.ca/wp-content/uploads/2020/07/NACCA-IWE-Survey-Report.pdf>
- 61 Gouvernement du Canada. (s. d.). *Fonds de prêts pour les femmes en entrepreneuriat*. <https://ised-isde.canada.ca/site/strategie-femmes-entrepreneuriat/fr/fonds-prets-pour-femmes-entrepreneuriat>
- 62 Association nationale des sociétés autochtones de financement. (s. d.). *Programme pour les femmes entrepreneures autochtones*. <https://nacca.ca/resources/iwe/programme-pour-les-femmes-entrepreneures-autochtones/>
- 63 All Nations Trust Company. (s. d.). « Indigenous Women's Entrepreneur Program. » <https://www.antco.ca/entrepreneurs/indigenous-women/>
- 64 Association des femmes autochtones du Canada. (s. d.). « #BeTheDrum. » <https://nwac.ca/programs/bethedrum>
- 65 Association des femmes autochtones du Canada. (2023). « Economic Development: The New Indigenous Women's Entrepreneur Accelerator Program. » <https://nwac.ca/journal/economic-development-the-new-indigenous-womens-entrepreneur-accelerator-program>
- 66 Ontario Business Grants. (2023). « PARO – Enterprising Indigenous Women. » <https://ontariobusinessgrants.com/grants/paro-enterprising-indigenous-women/>
- 67 Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat. (s. d.). *Centres régionaux*. <https://wekh.ca/about/?lang=fr>
- 68 Pestun Consulting Inc. (s. d.). « Meet Shannon. » <https://www.shannonpestun.com/>
- 69 Pauktuutit Inuit Women of Canada. (s. d.). « Welcome to the Inuit Women in Business Network. » <https://pauktuutit.ca/iwbn/>
- 70 Initiative d'innovation autochtone. (n.d.). *Our vision is to improve all life through Indigenous innovation*. <https://indigenousinnovate.org/downloads/i3-2-pager.pdf>
- 71 The Fireweed Fellowship. (s. d.). « The first national Indigenous entrepreneurship accelerator program. » <https://www.fireweedfellowship.com/>
- 72 Nation Talk. (novembre 2020). « First national Indigenous accelerator program launches with 24 entrepreneurs. » <https://nationtalk.ca/story/first-national-indigenous-accelerator-program-launches-with-24-entrepreneurs>
- 73 Société d'aide au développement des collectivités Wakenagun. (s. d.). « Services & Resources. » <https://www.wakenagun.ca/services/>
- 74 Société d'aide au développement des collectivités Wakenagun. (s. d.). « Women in Business Loan. » https://wakenagun.ca/sites/wakenaguncommunityfuturesde_01/files/07-Women-in-Business-Loan-2016.pdf
- 75 Société d'aide au développement des collectivités Wakenagun. (s. d.). « IWE Program. » https://wakenagun.ca/sites/wakenaguncommunityfuturesde_01/files/IWE-New-Program-Publication.pdf

- 76 Louis Riel Capital Corporation. (s. d.). « Métis Women Entrepreneurship Program. » <https://www.lrcc.mb.ca/metis-women-entrepreneurship-program>
- 77 Kwe-Biz. (s. d.). « Kwe-Biz: Indigenous Women's Entrepreneurship Program. » <https://okwaho.com>
- 78 Nishnawbe Aski Development Fund. (s. d.). « Indigenous Women in Business. » <http://www.nadf.org/women-in-business>
- 79 Indigenous Women's Business Network. (n.d.). *Indigenous Women's Business Network*. <https://www.indigenousandwomenbc.com/vision>
- 80 Pauktuutit Inuit Women of Canada. (2023). « Welcome to the Inuit Women in Business Network. » <https://pauktuutit.ca/iwbn/>
- 81 Pow Wow Pitch. (s. d.). « Supporting Indigenous Entrepreneurship. » <https://www.powwowpitch.org/about/>
- 82 Pow Wow Pitch. (s. d.). « Pow Wow Pitch 2022 recap. » <https://www.powwowpitch.org/2022-report/>
- 83 Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. (2022). *Fonds pour l'entrepreneuriat des femmes autochtones*. <https://www.ccab.com/fr/iwef2022-2/>
- 84 McKeown, R. (2015). « An Overview of the Canadian Banking System: 1996 to 2015. » Service d'études économiques de l'Université Queen's. <https://www.econ.queensu.ca/research/working-papers/overview-canadian-banking-system-1996-2015>
- 85 Banque TD. (2019). *La TD et les communautés autochtones du Canada*. <https://www.td.com/content/dam/tdcom/canada/about-td/pdf/esg/td-indigenous-communities-in-canada-2023-report-fr.pdf>
- 86 Banque TD. (s. d.). *Services bancaires aux Autochtones de la TD*. <https://www.td.com/ca/fr/services-bancaires-personnels/services-bancaires-aux-autochtones>
- 87 Banque TD. (s. d.). *Rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance 2022*. <https://www.td.com/content/dam/tdcom/canada/about-td/pdf/esg/2022-esg-report-fr.pdf>
- 88 Banque TD. (s. d.). *Rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance 2022*. <https://www.td.com/content/dam/tdcom/canada/about-td/pdf/esg/2022-esg-report-fr.pdf>
- 89 TD Bank. (2019). *La TD et les communautés autochtones du Canada*. <https://www.td.com/content/dam/tdcom/canada/about-td/pdf/esg/td-indigenous-communities-in-canada-2023-report-fr.pdf>
- 90 Banque Scotia. (s. d.). « Scotiabank timeline. » <https://www.scotiabank.com/ca/en/about/historic-timeline/firsts.9.all.all.html>
- 91 Banque Scotia. (s. d.). *Rapport ESG 2022*. https://www.scotiabank.com/content/dam/scotiabank/corporate/Documents/Banque_Scotia_Rapport_ESG_2022_Final.pdf
- 92 Banque Scotia. (s. d.). *Rapport ESG 2022*. https://www.scotiabank.com/content/dam/scotiabank/corporate/Documents/Banque_Scotia_Rapport_ESG_2022_Final.pdf
- 93 Banque Scotia. (s. d.). *Rapport sur l'équité en matière d'emploi 2019*. <https://www.scotiabank.com/content/dam/scotiabank/canada/en/documents/Scotiabank-Employment-Equity-Report-2019-FR.pdf>
- 94 Banque Canadienne Impériale de Commerce. (s. d.). *Marchés autochtones*. <https://www.cibc.com/fr/commercial/areas-of-specialization/indigenous-banking.html>
- 95 Banque Canadienne Impériale de Commerce. (s. d.). *De vos idées à la réalité – Rapport sur la durabilité 2022*. https://www.cibc.com/content/dam/about_cibc/corporate_responsibility/pdfs/cibc-sustainability-report-2022-fr.pdf
- 96 Banque Canadienne Impériale de Commerce. (s. d.). *De vos idées à la réalité – Rapport sur la durabilité 2022*. https://www.cibc.com/content/dam/about_cibc/corporate_responsibility/pdfs/cibc-sustainability-report-2022-fr.pdf
- 97 Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. (s. d.). *Fonds pour l'entrepreneuriat des femmes autochtones*. <https://www.ccab.com/fr/iwef2022-2/>
- 98 Banque Royale du Canada. (s. d.). *Environnement, société et gouvernance (ESG) – Rapport de performance 2022* https://www.rbc.com/collectivite-impact-social/_assets-custom/pdf/2022-ESG-Report.PDF
- 99 Banque Royale du Canada. (s. d.). *Environnement, société et gouvernance (ESG) – Rapport de performance 2022*. https://www.rbc.com/collectivite-impact-social/_assets-custom/pdf/2022-ESG-Report.PDF

- 100 Pow Wow Pitch. (2022). « Supporting Indigenous Entrepreneurship. » <https://www.powwowpitch.org/about/>
- 101 BMO Groupe financier. (s. d.). *Careers for Indigenous Peoples*. <https://jobs.bmo.com/ca/en/indigenous>
- 102 BMO Groupe financier. (s. d.). *Rapport de durabilité et Déclaration annuelle 2022*. https://notre-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/04/BMO_2022_SR_FR.pdf
- 103 BMO Groupe financier. (s. d.). *Rapport de durabilité et Déclaration annuelle 2022*. https://notre-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/04/BMO_2022_SR_FR.pdf
- 104 Gouvernement du Canada. (s. d.). *Loi sur les Indiens (L.R.C. (1985), ch. I-5)*. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-5/>
- 105 Gouvernement du Canada. (s. d.). *Loi sur les Indiens (L.R.C. (1985), ch. I-5)*. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-5/>
- 106 Association nationale des sociétés autochtones de financement. (s. d.). « Indigenous Financial Institutions. » <https://nacca.ca/indigenous-financial-institutions/>
- 107 Association nationale des sociétés autochtones de financement. (s. d.). « Types of Indigenous Financial Institutions. » <https://nacca.ca/indigenous-financial-institutions/list-and-types-of-ifis/>
- 108 Association nationale des sociétés autochtones de financement. (s. d.). « Types of Indigenous Financial Institutions. » <https://nacca.ca/indigenous-financial-institutions/list-and-types-of-ifis/>
- 109 Association nationale des sociétés autochtones de financement. (s. d.). « Types of Indigenous Financial Institutions. » <https://nacca.ca/indigenous-financial-institutions/list-and-types-of-ifis/>
- 110 Association nationale des sociétés autochtones de financement. (s. d.). « Types of Indigenous Financial Institutions. » <https://nacca.ca/indigenous-financial-institutions/list-and-types-of-ifis/>
- 111 Association nationale des sociétés autochtones de financement. (n.d.). « Indigenous Financial Institutions. » <https://nacca.ca/indigenous-financial-institutions/>
- 112 Association nationale des sociétés autochtones de financement. (2020). « Indigenous Women Entrepreneurs in Canada: Summary of National Survey Findings. » <https://nacca.ca/wp-content/uploads/2020/07/NACCA-IWE-Survey-Report.pdf>
- 113 Conseil national de développement économique des Autochtones. (2019). Réconciliation économique autochtone : Recommandations sur la réconciliation et la croissance économique inclusive pour les peuples autochtones et le Canada. <https://www.naedb-cndea.com/french/reports/CNDEA%20-%20R%C3%A9conciliation%20%C3%A9conomique%20-%20Rapport%20final.pdf>
- 114 Bellemare, A. (2022). « No land? No loan. Why it can be hard to borrow money from a bank if you live on reserve. » <https://www.cbc.ca/radio/costofliving/bank-loans-first-nations-land-collateral-1.6499508>
- 115 OECD Rural Policy Reviews. (2019). « Linking Indigenous Communities with Regional Development. » <https://doi.org/10.1787/3203c082-en>.
- 116 Association nationale des sociétés autochtones de financement. (2017). « NACCA Strategic Plan: Building On Success, Reaching New Heights. » <https://nacca.ca/wp-content/uploads/2017/04/NACCA-Strategic-Plan-WEB.pdf>
- 117 Association nationale des sociétés autochtones de financement. (2020). « Indigenous Women Entrepreneurs in Canada: Summary of National Survey Findings. » <https://nacca.ca/wp-content/uploads/2020/07/NACCA-IWE-Survey-Report.pdf>
- 118 Conseil national de développement économique des Autochtones. (2019). Réconciliation économique autochtone : Recommandations sur la réconciliation et la croissance économique inclusive pour les peuples autochtones et le Canada . <https://www.naedb-cndea.com/french/reports/CNDEA%20-%20R%C3%A9conciliation%20%C3%A9conomique%20-%20Rapport%20final.pdf>
- 119 Association nationale des sociétés autochtones de financement. (s. d.). *Programme pour les femmes entrepreneures autochtones*. <https://nacca.ca/resources/iwe/programme-pour-les-femmes-entrepreneures-autochtones/>
- 120 Longaphy, C., et Boggild, L. (2018). « Impact Investing in the Indigenous Context: A Scan of the Canadian Marketplace. Purpose Capital. » UBC Sauder Centre for Social Innovation & Impact Investing. <https://www.sauder.ubc.ca/sites/default/files/2019-04/Impact%20Investing%20in%20the%20Indigenous%20Context%20-%20Report%20-%20FINAL.pdf>

- 121 Peace Hills Trust. (s. d.). « About Us. » <https://www.peacehills.com/index/about-us>
- 122 Longaphy, C., et Boggild, L. (2018). « Impact Investing in the Indigenous Context: A Scan of the Canadian Marketplace. » Purpose Capital. UBC Sauder Centre for Social Innovation & Impact Investing. <https://www.sauder.ubc.ca/sites/default/files/2019-04/Impact%20Investing%20in%20the%20Indigenous%20Context%20-%20Report%20-%20FINAL.pdf>
- 123 Galliot, M., et Matchett, T. (2020). *Évaluation 2020 des services bancaires : Les banques canadiennes servent-elles bien les PME?* Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. <https://20336445.fs1.hubspotusercontent-na1.net/hubfs/20336445/research/Evaluation-services-bancaires-2020.pdf>
- 124 Longaphy, C., et Boggild, L. (2018). « Impact Investing in the Indigenous Context: A Scan of the Canadian Marketplace. » Purpose Capital. UBC Sauder Centre for Social Innovation & Impact Investing. <https://www.sauder.ubc.ca/sites/default/files/2019-04/Impact%20Investing%20in%20the%20Indigenous%20Context%20-%20Report%20-%20FINAL.pdf>
- 125 Central 1 Credit Union. (s. d.) « List of credit unions in Ontario. » <https://www.central1.com/list-on/>
- 126 Martin, K. (2012). « Deepening Relationships: Credit Union and Aboriginal Peoples Case Studies. » Centrale des caisses de crédit du Canada. https://nacca.ca/wp-content/uploads/2017/04/CCUA_DeepeningRelationshipsCreditUnionAboriginalPeoples_Jan2012.pdf
- 127 Martin, K. (2012). « Deepening Relationships: Credit Union and Aboriginal Peoples Case Studies. » Centrale des caisses de crédit du Canada. https://nacca.ca/wp-content/uploads/2017/04/CCUA_DeepeningRelationshipsCreditUnionAboriginalPeoples_Jan2012.pdf
- 128 Longaphy, C., et Boggild, L. (2018). « Impact Investing in the Indigenous Context: A Scan of the Canadian Marketplace. » Purpose Capital. UBC Sauder Centre for Social Innovation & Impact Investing. <https://www.sauder.ubc.ca/sites/default/files/2019-04/Impact%20Investing%20in%20the%20Indigenous%20Context%20-%20Report%20-%20FINAL.pdf>
- 129 Martin, K. (2012). « Deepening Relationships: Credit Union and Aboriginal Peoples Case Studies. » Centrale des caisses de crédit du Canada. https://nacca.ca/wp-content/uploads/2017/04/CCUA_DeepeningRelationshipsCreditUnionAboriginalPeoples_Jan2012.pdf
- 130 Longaphy, C., et Boggild, L. (2018). « Impact Investing in the Indigenous Context: A Scan of the Canadian Marketplace. » Purpose Capital. UBC Sauder Centre for Social Innovation & Impact Investing. <https://www.sauder.ubc.ca/sites/default/files/2019-04/Impact%20Investing%20in%20the%20Indigenous%20Context%20-%20Report%20-%20FINAL.pdf>
- 131 Daze, S. (2021). « Entrepreneurship Education in Canada: Annual Review – 2021. » Telfer School of Management, Université d'Ottawa. https://telfer.uottawa.ca/assets/documents/Entrepreneurship_Education_in_Canada_2021_Review.pdf
- 132 Cukier, W., Ying Mo, G., Chavoushi, Z.H., Borova, B., et Osten, V. (2022). État des lieux de l'entrepreneuriat féminin au Canada – 2022. Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2022/03/PCFE_Etat_des_lieux_de_lentrepreneuriat_feminin_au_Canada_2022-1.pdf
- 133 Cukier, W., Ying Mo, G., Chavoushi, Z.H., Borova, B., et Osten, V. (2022). État des lieux de l'entrepreneuriat féminin au Canada – 2022. Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2022/03/PCFE_Etat_des_lieux_de_lentrepreneuriat_feminin_au_Canada_2022-1.pdf
- 134 Université Wilfrid Laurier. (2023). « Indigenous Women's Entrepreneur Program (IWE) Launches at Laurier with Dynamic Indigenous Leaders. » <https://www.wlu.ca/academics/faculties/lazaridis-school-of-business-and-economics/news/2022/winter/indigenous-women-entrepreneurs-program-launches-at-laurier.html>
- 135 Okwaho Equal Source. (s. d.). « Welcome to Kwe-Biz. » <https://okwaho.com>
- 136 Université Queen's. (2023). « Welcome to the WE-CAN Project! » <https://www.queensu.ca/partnershipsandinnovation/entrepreneurs/women>
- 137 United College de l'Université de Waterloo. (s. d.). « Indigenous Entrepreneurship. » <https://uwaterloo.ca/united-college/academic-programs/indigenous-entrepreneurship>
- 138 Collier, B. (2023). « Indigenous Women's Entrepreneurship in Canada. » Hill Notes. <https://hillnotes.ca/2023/06/21/indigenous-womens-entrepreneurship-in-canada/>
- 139 Statistique Canada. (s. d.). *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2022 version 1.0* https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1369825

- 140 Mark, A. (2023). « Indigenous Women's Entrepreneurship. » Université Trent.
- 141 Mark, A. (2023). « Indigenous Women's Entrepreneurship. » Université Trent.
- 142 PARO Centre pour l'entreprise des femmes (s. d.). *PARO BIZCamps*. <https://paro.ca/fr/bizcamps/>
- 143 Association des femmes autochtones du Canada. (2023). *Economic Development: The New Indigenous Women's Entrepreneur Accelerator Program*. <https://nwac.ca/journal/economic-development-the-new-indigenous-womens-entrepreneur-accelerator-program>
- 144 Femmes dans le milieu de l'entreprise sociale en Ontario. (s. d.). *Women of Ontario Social Enterprise Network*.
- 145 Femmes dans le milieu de l'entreprise sociale en Ontario. (s. d.). *Women-centered Innovations Learnings*.
- 146 Femmes dans le milieu de l'entreprise sociale en Ontario. (s. d.). *Social Enterprise Ecosystem Developers*.
- 147 Femmes dans le milieu de l'entreprise sociale en Ontario. (s. d.). *Women in Social Enterprise*.
- 148 Agence du revenu du Canada. (s. d.). Renseignements concernant l'exemption fiscale prévue à l'article 87 de la *Loi sur les Indiens*. <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/autochtones/reenseignements-indiens.html>
- 149 Gray, B. (2016). *Développer des relations et faciliter la conciliation grâce à un processus de consultation véritable* Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1498765671013/1609421492929>
- 150 Gouvernement du Canada. (s. d.). *Améliorer le respect des droits des Autochtones* https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/human_rights-droits_homme/respect_indigenous-respect_autochtones.aspx?lang=fra
- 151 Université du Delaware. (s. d.). *Reciprocity*. <https://sites.udel.edu/arcticartecology/reciprocity/>
- 152 Mark, A. (2023). « Indigenous Women's Entrepreneurship. » Université Trent.
- 153 Bullough, A., Guelich, U., Manolova, T. et Schjoedt, L. (2022). « Women's entrepreneurship and culture: Gender role expectations and identities, societal culture, and the entrepreneurial environment. » *Small Business Economics*, 58 (985-996). <https://link.springer.com/article/10.1007/s11187-020-00429-6>
- 154 Bullough, A., Guelich, U., Manolova, T. et Schjoedt, L. (2022). « Women's entrepreneurship and culture: Gender role expectations and identities, societal culture, and the entrepreneurial environment. » *Small Business Economics*, 58, 985-996. <https://link.springer.com/article/10.1007/s11187-020-00429-6>
- 155 Banque TD. (s. d.). *Rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance 2022*. <https://www.td.com/content/dam/tdcom/canada/about-td/pdf/esg/2022-esg-report-fr.pdf>
- 156 Banque TD. (s. d.). *Services bancaires aux Autochtones de la TD*. <https://www.td.com/ca/fr/services-bancaires-personnels/services-bancaires-aux-autochtones.html>
- 157 Banque Scotia. (s. d.). *Rapport 2022 sur les enjeux ESG*. https://www.scotiabank.com/content/dam/scotiabank/corporate/Documents/Banque_Scotia_Rapport_ESG_2022_Final.pdf
- 158 Banque Scotia. (s. d.). *Indigenous Banking Centres*. <https://www.scotiabank.com/ca/en/personal/programs-services/indigenous-peoples/indigenous-banking.html> <https://www.scotiabank.com/ca/fr/particuliers/programmes-et-offres/services-aux-autochtones.html>
- 159 Banque Canadienne Impériale de Commerce. (s. d.). *Rapport sur la durabilité 2022 : De vos idées à la réalité*. <https://www.cibc.com/content/dam/cibc-public-assets/about-cibc/corporate-responsibility/documents/cibc-sustainability-report-2022-fr.pdf>
- 160 Banque Canadienne Impériale de Commerce. (s. d.). *Marchés autochtones*. <https://www.cibc.com/fr/commercial/areas-of-specialization/indigenous-banking.html>
- 161 Banque Royale du Canada. (s. d.). *Environnement, société et gouvernance (ESG) Rapport de performance 2022*. https://www.rbc.com/notre-impact/_assets-custom/pdf/2022-ESG-Report.PDF
- 162 Banque Royale du Canada. (s. d.). *Trouver un spécialiste, Services bancaires aux Autochtones ou une succursale*. <https://www.rbc.com/autochtones/succursales.html.html>
- 163 BMO Groupe financier. (s. d.). *Rapport de durabilité et Déclaration annuelle 2022*. https://notre-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/04/BMO_2022_SR_FR.pdf
- 164 BMO Groupe financier. (s. d.). *Services bancaires aux Autochtones à BMO*. <https://www.bmo.com/principal/particuliers/services-bancaires-aux-autochtones/>



Portail de
connaissances
pour les femmes
en entrepreneuriat



CONSEIL CANADIEN POUR
L'ENTREPRISE
AUTOCHTONE



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada